

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2208 - 26 novembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Haïti**



ph. UNICEF

**Le capitalisme  
tue encore plus  
que le choléra**

**Crise financière**

**Encore des milliards  
pour aider les banques**



**Leur société**

- p 4 ■ Les manifestations du 23 novembre
- Licenciement des fonctionnaires
- Routes : économies sur le salage
- « Inflammable » par la compagnie Joli Môme
- p 5 ■ Suppression de l'ISF
- Le PS et la sécurité
- La journée de lutte contre les violences faites aux femmes
- p 6 ■ Dépendance des personnes âgées
- Mediator
- Sanofi-Aventis : l'art de dorer la pillule
- Crédit impôt recherche
- p 7 ■ Congrès des maires
- Noter ou pas les élèves
- p 11 ■ Des mal-logés contre l'État
- Économies sur le dos des sans-abri
- Foyer Adoma de Dijon : la misère est toujours là
- p 16 ■ Affaire Karachi
- Sexualité vaticane
- Le microcrédit en faillite

**Dans le monde**

- p 8/9 ■ L'Irlande étranglée par le « sauvetage »
- Portugal : grève générale
- Italie : l'occupation d'une grue
- Le film Draquila
- p 10 ■ Sommet de l'OTAN
- Maroc : La mort d'Abraham Serfaty

**Dans les entreprises**

- p 12 ■ PSA Poissy : Peugeot condamné
- PSA Trémery
- Michelin Clermont-Ferrand
- p 13 ■ Aluminium Dunkerque
- Labinal et Molex
- Banque postale de Marseille
- p 14 ■ Arkéma Jarrige
- Isochem Pont-de-Claix
- Hôpital Tenon
- Axa-Assurances
- p 15 ■ Renault Sandouville
- Cooper-Bolbec
- Licenciés après... Facebook

• **Collecte du livret A**

# Les banquiers en veulent plus

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, toutes les banques peuvent commercialiser des livrets A, alors qu'auparavant c'était un monopole de La Poste et des Caisses d'épargne. C'est à condition, d'une part, de centraliser – c'est-à-dire de transférer – une partie des fonds collectés à la Caisse des dépôts, d'où ils doivent, en principe, servir à financer des prêts aux organismes de logements sociaux; d'autre part, avec ce qui leur reste, les banques devraient financer le développement des PME.**

La loi prévoit que la répartition de la collecte entre la Caisse des dépôts et les banques – qui est réglée actuellement par un régime provisoire – doit être fixée par décret. Le ministère de l'Économie a lancé fin octobre une consultation auprès des banques et de la Caisse des dépôts à ce sujet, et devrait trancher d'ici le début de l'année prochaine.

Pour Augustin Romanet, directeur général de la Caisse des dépôts, un taux de centralisation de 70 % de la collecte – contre globalement 62 % environ dans les faits actuellement – est nécessaire pour que la Caisse puisse continuer à honorer les engagements des programmes qui sont définis par l'État, essentiellement la construction de logements sociaux.

Les banquiers, eux, qui accusent la Caisse des dépôts de ne consacrer en réalité que la moitié des ressources issues du livret A au logement social,

réclament de ne lui verser que 50 % de ce qu'elles collectent, et donc de garder les 50 % restants. Pour Baudoin Prot, directeur général de la BNP, « il en va du financement des entreprises et des PME. ». Pratiquement tous les banquiers sont montés au créneau sur ce thème.

Que l'État mette largement à contribution les fonds du livret A centralisés par la Caisse des dépôts à d'autres usages que la construction de logements sociaux, c'est certain. Mais, s'est justifié Augustin Romanet, « pas un seul euro de l'argent centralisé à la Caisse des dépôts n'est immobilisé dans des activités de marché ou purement spéculatives. Je ne suis pas sûr que les banques puissent en dire autant. »

Effectivement, livret A ou pas, les banquiers n'en ont pas pour autant desserré les robinets du crédit aux PME. Ils se sont d'ailleurs bien gardés, comme la loi leur en fait

pourtant obligation, de remettre le moindre rapport à l'Observatoire de l'épargne réglementée, organisme créé pour contrôler l'utilisation des sommes qu'elles ont collectées sur leurs livrets A.

La possibilité de commercialiser le livret A a été pour

les banques un cadeau de plus, qui a amené une trentaine de milliards d'euros supplémentaires dans leurs coffres, dont en réalité elles font ce qu'elles veulent. Mais cela ne leur a pas suffi : elles en redemandent...

Jean-Jacques LAMY



## Fête régionale de Lutte Ouvrière Lille

**Samedi 27 novembre de 15 h à 24 h**  
**Espace Concorde, quartier de la Cousinerie Villeneuve-d'Ascq**

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

**Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

**LUTTE OUVRIÈRE**

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

**SUR INTERNET**

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)**

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière audio**

(version parlée de nos textes) [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

**Adresser toute correspondance à :**

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 22 novembre

# Un système plus mortifère que le choléra !



Des corps décharnés sur des paillasses, des êtres humains gisant par terre et mourant du choléra, des hommes, des femmes, portant sur leur dos le corps malade de leur enfant ou de leur compagnon : les images qui parviennent d'Haïti suscitent la compassion, mais plus encore l'indignation.

La catastrophe humaine que connaît aujourd'hui Haïti était une catastrophe annoncée. Elle est la deuxième en cette année, dix mois après

le tremblement de terre qui a dévasté le pays et sa capitale, faisant plus de deux cent mille victimes.

« Catastrophe naturelle » ? Mais au Japon les tremblements de terre sont fréquents et parfois plus violents qu'en Haïti, et ni les destructions ni le nombre de victimes ne sont à la même échelle. Les victimes du séisme sont mortes de pauvreté. Non seulement parce que les taudis où vit la majorité de la population ne pouvaient pas résister, mais aussi parce qu'il n'existait ni matériel pour dégager les victimes des ruines, ni autorité pour organiser les secours, ni personnel de santé pour les soigner.

Devant l'émotion internationale que cela a suscitée, les dirigeants des grandes puissances avaient juré la main sur le cœur qu'ils aideraient à reconstruire le pays. De Clinton à Sarkozy, ils ont fait un petit tour sur l'île dévastée pour promettre de l'argent, les yeux fixés sur les caméras. Une fois passée cette émotion, on a remballé les caméras et on a laissé la population, une des plus pauvres de la planète, seule face aux conséquences du tremblement de terre.

Dans la capitale Port-au-Prince, en dix mois, seuls les axes de circulation ont été déblayés. Pour le reste, rien ! Huit cent mille personnes, dont le taudis a été détruit, dorment toujours dans la rue. Tout au plus les abris de fortune, faits de cartons, de tôles, assemblés avec des ficelles, ont-ils été remplacés par des tentes. Abris bien dérisoires, dans ce pays frappé par des ouragans. Huit cent mille personnes entassées dans des conditions d'hygiène infra-humaines, sans toilettes, sans eau bien souvent.

Ce qui devait arriver arriva. Quel que soit le point de départ de l'épidémie de choléra, elle vient d'atteindre la capitale.

Les télévisions montrent ces corps décharnés, dans

les centres de soins ou en train de mourir dans la rue avant même de les avoir atteints. Car le choléra tue vite. Il ne laisse parfois à ceux qui en sont atteints que quatre heures de vie.

Regardons-les, ces images ! Ce sont des travailleurs comme nous, nos sœurs et nos frères. Ils survivent entre petits boulots et chômage pour la majorité. D'autres sont des ouvriers des usines de la zone industrielle qui travaillent douze heures par jour, six jours par semaine, pour gagner un salaire qui tourne autour de trois euros par jour, en fabriquant ces maillots de corps, ces chemises qui se retrouvent ensuite dans les rayons des grands magasins aux États-Unis ou en France.

Haïti se trouve à une heure de vol seulement des côtes de la Floride, du pays le plus riche du monde, les États-Unis. Rien qu'avec une fraction infime des milliards qui ont été déversés sur les banquiers, il aurait été possible de financer le déblaiement des décombres, la construction de logements pour tous, la mise en place d'infrastructures, de canalisations d'eau potable, et ainsi d'enrayer la possibilité même d'une épidémie de cette ampleur. Une petite partie des moyens matériels que les puissances impérialistes déploient pour tuer en Afghanistan ou en Irak aurait pu faire surgir tout cela, avec la participation de la population, qui ne demande qu'à travailler.

Rien de tout cela n'a été fait ! Les milliards promis sont restés des promesses. Et les médecins et infirmières des ONG, débordés face au choléra, ont beau implorer : il n'y a pas assez de personnel soignant, il n'y a pas assez de lieux pour soigner, et il n'y a pas de moyens de transport pour permettre aux malades d'atteindre rapidement les centres de soins. Il n'y a même pas assez d'argent pour des médicaments qui ne coûtent pas trop cher. Si le choléra tue vite, c'est aussi une maladie facile à soigner, il continue pourtant à tuer.

Le tueur, ce n'est pas le choléra. Les tueurs, ce sont ceux qui font marcher ce monde infâme, où l'économie s'étouffe d'un trop-plein d'argent et de spéculations et où il n'y en a pas pour la survie. Le tueur, c'est tout ce système où la course au profit remplace tout sentiment d'humanité.

Alors, comment ne pas regarder les images venues d'Haïti en serrant les poings de rage et en se disant que ce système social mérite vraiment de disparaître ?

Arlette LAGUILLER

## • Crise alimentaire mondiale

# La responsabilité des spéculateurs

**L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un rapport qui met en évidence l'impact majeur de la spéculation sur la hausse des prix des denrées alimentaires et sur la faim qui touche actuellement un milliard d'êtres humains dans le monde.**

Ainsi, la FAO constate qu'entre juillet et septembre les prix du blé ont augmenté de 60 à 80 %, ceux du maïs de 40 % et ceux du riz de 7 %. Et cette

tendance n'est pas nouvelle, puisque entre 2005 et 2008 les prix des aliments ont augmenté en moyenne de 83 %, et de 170 % pour le riz.

Les auteurs de cette étude contredisent les propos habituellement tenus pour expliquer la hausse des prix des denrées alimentaires de base, mettant en avant la baisse de la production sous l'effet des dérèglements climatiques ou la hausse de la demande, liée à l'élévation du niveau de vie dans certains pays comme la Chine. Ils affirment en effet

qu'« une part significative de la hausse des prix s'explique uniquement par l'émergence d'une bulle spéculative » résultant de « l'entrée sur les marchés de puissants investisseurs institutionnels comme les fonds spéculatifs, fonds de pension et les banques d'investissement ».

Effectivement, les spéculateurs misent sur le gel des exportations de blé décrété par la Russie (troisième producteur mondial) et les mauvaises conditions climatiques ayant touché le Canada et le Pakistan pour faire monter les prix,

alors que les récoltes de cette année s'annoncent globalement supérieures à celles des années précédentes et que les stocks de céréales, avec 527 millions de tonnes, atteignent leur plus haut niveau depuis huit ans.

Un autre facteur contribue à l'aggravation de la crise alimentaire mondiale : la mainmise sur les terres arables par les spéculateurs. Ainsi, selon l'un des responsables d'Oxam France, « depuis 2006, 15 à 20 millions d'hectares ont été acquis par des investisseurs étrangers dans les pays du Sud », au détriment des

petits cultivateurs locaux et des cultures vivrières qui doivent céder la place à d'immenses propriétés et aux cultures d'exportation.

Résultat : alors que les denrées alimentaires abondent, de l'Asie à l'Afrique un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants sont acculés à la famine. Il en faudrait moins pour condamner définitivement l'organisation capitaliste de l'économie mondiale.

Roger MEYNIER

## • Les manifestations du 23 novembre Pour les retraites, les salaires et l'emploi Les travailleurs n'en restent pas là

Le 23 novembre, à partir de 11 h 30 quelques centaines de salariés se sont regroupés place de l'Opéra, à Paris. Puis en une heure, de nombreuses délégations sont arrivées en manifestant, comme l'UD CGT d'Ile-de-France venant d'un rassemblement devant la Banque de France et d'une manifestation devant l'assemblée des maires de France. Les UD de la CFDT, de Solidaires, de l'Unsa étaient aussi présentes ainsi que des grévistes de La Poste, des hôpitaux ou de l'Urssaf. Si bien qu'à 12 h 30, la manifestation a démarré avec plusieurs milliers de travailleurs, remplissant tout le boulevard entre l'Opéra et l'ancienne Bourse des valeurs.

Les cortèges étaient très dynamiques, reprenant les mots d'ordre des manifestations passées et beaucoup étaient étonnés de se trouver en fin de compte si nombreux. Aussi autour de la Bourse ce n'est pas un cercle

de manifestants qui s'est formé, comme l'avaient proposé les syndicats, mais une vraie manifestation.

À noter que si, comme lors des manifestations précédentes, tous les partis de gauche, –dont

Lutte Ouvrière–, manifestaient, le Parti Socialiste avait choisi cette fois-ci de ne pas venir. Est-ce à dire que, la loi étant maintenant votée, il ne veut pas que la rue puisse la défaire?

Correspondant LO

### • À Marseille Toujours là !

À Marseille le 23 novembre, plus d'un millier de manifestants se sont rassemblés à 11 heures devant l'UPE 13, siège local du Medef. Tous sont ensuite partis en manifestation vers la Préfecture, remontant le début de la Canebière.

Le groupe des postiers du

2<sup>e</sup> arrondissement, en lutte contre le recours systématique à l'intérim et en l'occurrence plus particulièrement pour l'embauche d'un CDD, était le plus entouré et suscitait la sympathie. Les militants et travailleurs présents étaient contents de se retrouver. « On est toujours là », « On ne lâche

rien » : ils se considéraient comme le groupe de ceux qui restent mobilisés malgré tout. « On n'a pas gagné, Sarkozy va en remettre une couche avec la Sécu, mais il faut résister » entendait-on souvent dans les discussions, et l'ambiance était loin d'être démoralisée.

Correspondant LO

## • Licenciement des fonctionnaires

### Une attaque de plus contre les travailleurs

**Le décret sur la réorientation des fonctionnaires lorsque leur poste est supprimé vient d'être publié au Journal officiel.**

Le texte prévoit que si l'administration ne peut reclasser un fonctionnaire dans un emploi correspondant à son grade, il sera « placé en situation de réorientation professionnelle », période pendant laquelle son « projet personnalisé d'évolution professionnelle sera établi », et qui pourra aussi inclure des emplois temporaires.

Ensuite, trois propositions de reclassement lui seront faites et, s'il les refuse, il sera alors « mis en disponibilité », c'est-à-dire sans salaire ni indemnité chômage. S'il refuse encore trois nouvelles offres, il sera licencié ou mis à la retraite d'office.

Les stages de reconversion, les « perspectives d'évolution de carrière » et les emplois intérimaires, beaucoup de travailleurs du privé les ont connus, pour se retrouver en fin de compte au chômage. La

démarche est la même dans le cas de la Fonction publique que pour les entreprises privées : il faut « dégraisser » pour faire des économies.

Georges Tron, le secrétaire d'État à la Fonction publique, affirme pourtant que ce décret est beaucoup plus favorable que les anciens textes qui permettaient à l'administration de licencier un fonctionnaire dès le premier refus, assimilable à un abandon de poste. Sauf qu'il était extrêmement rare qu'un fonctionnaire refuse un poste, puisque ce qu'on lui proposait correspondait à sa formation et son souhait de carrière. Et quand, pour des raisons personnelles, il ne souhaitait pas rejoindre un poste, parce que trop éloigné de son domicile par exemple, son cas était discuté en commission paritaire avec les syndicats et un arrangement était en général trouvé. Mais avec la baisse du nombre d'emplois dans la Fonction publique, les possibilités de reclassement s'amenuisent d'autant.

Par ce décret, le gouvernement prévoit d'abord la



possibilité de muter des fonctionnaires d'un service à un autre, en fonction des besoins en personnel ou après quelques mois de pseudo-reconversion. Et tant pis pour eux s'ils ne s'adaptent pas, le seul autre choix sera la porte. Mais surtout, le nombre de fonctionnaires ayant été réduit dans tous les services, il ne sera pas si facile que cela de proposer un nouvel emploi à tous ceux qui auront perdu l'ancien. Quand, dans un département, on supprime des tribunaux, où les employés peuvent-ils aller? Dans le département voisin qui

connait la même situation? Au Trésor public ou dans l'Éducation nationale, qui suppriment des postes?

Le décret sur la reconversion des fonctionnaires est une attaque contre la garantie qu'ils avaient, dès l'instant où ils étaient titulaires de leur poste, de ne pas se retrouver au chômage du jour au lendemain. C'est aussi une attaque contre les conditions de vie de l'ensemble de la population, qui verra les services publics se dégrader encore plus.

Marianne LAMIRAL

## • On nous communique

### Inflammable, par la Compagnie Jolie Môme

D'après une pièce de Thierry Gatinet, elle met en scène la lutte des travailleurs dans une usine, suite à l'annonce de sa fermeture.

« ...Les ouvriers d'Olfatrik décident de faire parler d'eux, de tenter le tout pour le tout,

d'aller jusqu'au bout... Espérant qu'un jour cet aphorisme de Jacques Prévert, un ouvrier c'est comme un vieux pneu quand il y en a un qui crève on ne l'entend même pas crever, ne soit plus qu'un mauvais souvenir. »

Au théâtre La Belle Étoile 14, rue Saint-Just, à La Plaine-Saint-Denis (métro Porte-de-La-Chapelle, Bus 153 ou 302, arrêt : Église de La Plaine). Du 19 novembre au 19 décembre 2010, du

jeudi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h. Réservations conseillées au 01 49 98 39 20 Tarifs : 18 et 10 euros. Possibilité de restauration légère sur place avant la représentation.

## • Routes et autoroutes à l'heure des économies

### Le déneigement, ça manque de sel

La Direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) vient de décider de limiter le salage des routes et autoroutes en cas de chute de neige. Les DIR sont des organismes d'État qui dépendent du ministère de l'Écologie et qui supervisent routes et autoroutes, excepté celles qui sont concédées à des sociétés privées. Le salage en cas de neige, c'est en principe leur affaire. Oui, mais comme partout il y a pénurie de personnel et réduction des crédits!

D'où la décision prise pour l'hiver qui vient de ne saler que la voie de droite en cas de neige. La ou les voies de gauche attendront. La DIR prétend qu'en agissant ainsi elle concentrera son effort sur ce qui sera le plus urgent. Raisonnablement d'autant plus fondé qu'on manque d'hommes et de moyens...

La DIR Est supervise douze départements qui vont des Ardennes au Jura en y incluant les régions de Lorraine et d'Alsace, bref des zones ordinairement très touchées par l'enneigement avec 1 660 km de routes et autoroutes concernées.

Là où il n'y a pas beaucoup de circulation, cette mesure n'aura peut-être pas de trop graves conséquences. Mais aux entrées de certaines villes comme Nancy, Toul, Reims, Strasbourg, et bien d'autres encore où la circulation est intense aux heures de pointe, on risque de voir des bouchons catastrophiques si toute la circulation est réduite à une seule file.

Cette mesure n'est, pour le moment, pas encore entrée en vigueur et les protestations locales sont nombreuses. Mais les crédits étant en diminution partout pour les DIR, il est question d'étendre la mesure dans le reste du pays.

Et pourquoi pas, à l'avenir, pour faire encore des économies, se limiter à déneiger la partie la plus à droite, les pistes cyclables?

André VICTOR

## • Suppression de l'ISF

# Un nouveau cadeau aux privilégiés

**À peine Fillon avait-il annoncé que la lutte contre le déficit budgétaire serait « la priorité absolue » du gouvernement que, dans son émission télévisée du 16 novembre, Sarkozy se prononçait pour la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et des plus de 4 milliards d'euros de rentrées fiscales qu'il rapportait.**

Et ce n'est pas la suppression annoncée conjointement du bouclier fiscal, ce symbole de l'injustice fiscale et des faveurs accordées aux plus riches, qui compensera cette perte. En effet, le bouclier fiscal a coûté 679 millions d'euros au budget de l'État en 2009 pour 18 764 bénéficiaires.

Créé en 1989, l'ISF a déjà été bien écorné depuis 2003, du fait des abattements et des exonérations successives accordés aux assujettis. Mais cet impôt, dû par les personnes dont le patrimoine net (c'est-à-dire diminué des exonérations, des abattements) est

supérieur à 790 000 euros, concerne quand même près de 570 000 contribuables.

Pour justifier sa décision de supprimer l'ISF, Sarkozy affirme qu'il faudrait que la France s'aligne sur la fiscalité allemande, qu'elle modernise la sienne et résolve son « déficit de compétitivité », ajoutant que « beaucoup de capitaux partent en Allemagne parce qu'il n'y a pas d'ISF ». Sauf que, d'après les calculs de la Commission des finances du Sénat, les expatriations liées à l'ISF n'ont concerné que 821 personnes en 2008, soit moins de 0,14% des personnes redevables. Quant à leur destination, selon le même rapport, elle se situe majoritairement en Belgique, en Suisse, au Royaume-Uni ou aux États-Unis, l'Allemagne ne faisant pas partie des six destinations les plus prisées. Contrairement aux mensonges de Sarkozy, les riches français n'ont donc pas envie de soumettre leur patrimoine et leurs capitaux à une fiscalité visiblement moins avantageuse outre-Rhin.

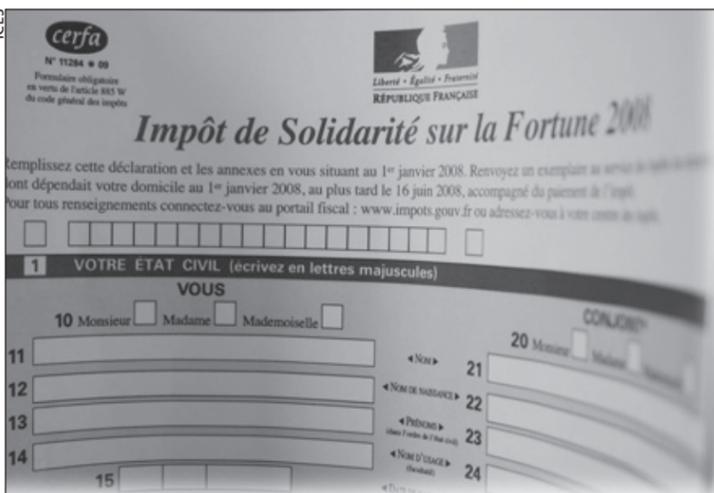
En fait, pour Sarkozy,

il s'agit tout simplement de faire un nouveau cadeau aux couches les plus aisées, cadeau évidemment empreint d'arrière-pensées électorales. En sacrifiant le bouclier fiscal, il rogne une partie des avantages des 18 700 plus riches, mais en supprimant l'ISF, il en satisfait près de 600 000.

Reste le coût de cette opération pour les caisses de l'État, qui s'élèvera à plus de 3,3 milliards d'euros. Sarkozy a évoqué une surtaxation des revenus du patrimoine et des plus-values du patrimoine. Cela reste à voir car, en ce domaine, on ne compte pas les promesses non tenues ; ainsi, la suppression de la taxe professionnelle qui coûte cinq milliards par an devait être compensée par la création d'une taxe carbone qui n'a jamais vu le jour. Mais même si cette surtaxation était créée, elle « ne pourra compenser le manque de rentrées fiscales dû à la suppression de l'ISF », ce n'est pas nous qui l'affirmons mais Philippe Marini, sénateur UMP et rapporteur général de la Commission des finances.



Lingot d'or de la Banque de France : il va rapporter encore plus à son possesseur.



En fait, il s'agit pour le gouvernement de continuer ses cadeaux aux riches et au patronat, quitte à creuser le déficit

budgetaire et à faire payer la dette croissante de l'État par le reste de la population.

**Roger MEYNIER**

## • Le PS et la sécurité

# À la remorque de la droite

**Parmi les faits de l'actualité qui montrent que la campagne pour l'élection présidentielle de 2012 a déjà bien commencé, il y a le choix, décidé par les notables du PS, de mettre l'accent sur le volet sécuritaire de leur programme.**

La mise en scène sur ce thème a débuté par l'ouverture, le 17 novembre, à Créteil, du Forum sécurité du PS, organisé entre autre par François Rebsamen, sénateur maire de Dijon, l'un de ceux qui rappellent régulièrement à l'ordre ceux qui auraient tendance à aller trop loin, verbalement s'entend, expliquant que le Parti Socialiste doit se montrer réaliste et responsable, ou en termes plus politiques, qu'il est avant tout « un parti de gouvernement ».

Il faut, dit-il, qu'en matière de sécurité, le Parti Socialiste « se montre aussi crédible que la droite ». Il n'est pas seul, dans son parti, à vouloir rivaliser avec la droite sur ce terrain. D'autres sont à l'unisson, à commencer par Martine Aubry qui a fait publier, sur ce thème, une tribune libre dans *Le Monde* du 17 novembre. On pourrait en citer d'autres, comme Manuel Valls, parmi ceux qui voudraient postuler au titre de représentant du PS dans la course à l'Élysée.

Les responsables du PS

expliquent que personne ne peut accepter le développement de la violence dans les quartiers, dans les établissements scolaires ou ailleurs. C'est une évidence, quelle que soit l'évolution de cette violence, illustrée par des chiffres qu'on nous sert bien plus pour contribuer à créer un sentiment d'insécurité que pour aider à la réduire. Que celle-ci soit en hausse ou en baisse, qu'elle évolue dans tel ou tel domaine ou dans un autre, c'est un vrai problème, qui concerne le quotidien de la population.

Il est certain, même si les politiciens de droite le contestent, que les moyens mis en œuvre sont un des aspects majeurs. Il faudrait des moyens nettement plus importants, des effectifs de police, affectés non pas seulement à la répression, mais à la prévention. Et il faudrait également beaucoup plus d'encadrement scolaire, des logements en nombre et en qualité suffisants, un urbanisme satisfaisant, et des emplois pour tous.

La discussion sur le

déploiement des effectifs de police, sur la mise en place d'équipements de vidéo-surveillance, n'est pas sans importance, mais elle est subordonnée à la question des moyens que l'on décide d'investir et de l'usage qu'on en fait.

On ne peut donc reprocher aux dirigeants du PS d'affirmer qu'il faut mieux protéger la sécurité des personnes. Mais on peut leur reprocher d'affirmer avec la droite, Sarkozy,

Hortefeux et Besson en tête, que la sécurité serait devenue le problème essentiel de l'heure, et de s'apprêter à en faire l'un des principaux axes, sinon l'axe de campagne pour 2012. Cela aboutit à légitimer la démagogie sécuritaire de la droite, à la crédibiliser, et cela contribue à détourner l'opinion populaire de l'essentiel pour faire diversion.

Le risque pour le PS, avec une telle politique est d'ailleurs

de ne pas rattraper le retard qu'il a pris dans ce domaine, même si cela, au fond, est son problème. Il faut se souvenir à ce propos de la mésaventure de Lionel Jospin en 2002, candidat du PS à la présidentielle, qui avait déjà placé sa campagne sur le terrain sécuritaire et qui s'était fait dépasser, au premier tour de cette élection, par Chirac et Le Pen.

**Jean-Pierre VIAL**

## • 25 novembre

# Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Selon les chiffres officiels, chaque année, ce sont dix pour cent des femmes – une femme sur dix! – qui sont victimes de violences conjugales psychologiques ou physiques. En 2009, 140 femmes sont tombées sous les coups de leur conjoint. Elles étaient 156 en 2008. Tous les deux jours et demi, une femme meurt donc ainsi! Et ces violences s'exercent dans tous les milieux

sociaux.

La lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée « grande cause nationale 2010 » par le gouvernement. Mais les associations qui luttent sur le terrain contre ces violences voient leurs subventions rognées et donc leur existence menacée.

Le Collectif national pour les droits des femmes appelle

donc à manifester notamment pour le maintien du financement des associations qui luttent contre les violences faites aux femmes

**Jeudi 25 novembre  
à 19h à Paris  
Place du Bataillon  
du Pacifique  
face au ministère  
des Finances  
(métro Bercy)**

## • Dépendance des personnes âgées

# Le gouvernement organise l'indignité

**Avec l'allongement de la durée de la vie, ils ou elles sont de plus en plus nombreux qui, à la fin de leur existence, ont besoin d'être aidés et entourés pour les actes quotidiens essentiels. Les chiffres disent que 1,15 million de personnes sont ainsi aujourd'hui dépendantes, qu'elles pourraient être 1,33 million en 2020 et plus d'un million et demi en 2030. Et voilà qu'est brandi le spectre du « défi démographique », de son « coût élevé », des « déficits des caisses », etc.**

La « réforme » des retraites à peine terminée, le président de la République a donc annoncé dans son intervention télévisée la « réforme » de la prise en charge des personnes âgées dépendantes : « Je souhaite la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale, le cinquième risque. » Et d'en appeler à « une grande consultation qui va durer six mois » avec les personnes âgées, les associations, les Conseils généraux et les syndicats... à la suite de laquelle « nous prendrons les décisions à l'été 2011 ». « Faut-il obliger les

gens à s'assurer ? » « Augmenter la CSG ? » « Faut-il prendre sur la succession ? » Même annoncées sous forme interrogative, en réalité les décisions sont déjà fixées : il faut faire payer !

Le problème du financement de la dépendance n'est pas nouveau, pas plus que le type de solutions envisagé par les gouvernants. On se souvient : en 2004 le gouvernement Raffarin, après le désastre de l'été 2003 et les quinze mille morts de la canicule, avait imposé aux salariés, sous prétexte de solidarité, une journée de travail non

payé. Le montant correspondant – deux milliards d'euros chaque année, fournis par les seuls salariés – était destiné à financer la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Et on a vu ce qu'il en est advenu quand l'Association des directeurs au service des personnes âgées a révélé le détournement d'une partie des fonds vers les caisses de l'Assurance maladie et les caisses noires de l'État.

Aujourd'hui, si certains députés rêvent d'une deuxième journée de solidarité, le gouvernement, lui, s'apprête à ponctionner directement les retraites en augmentant le taux de la CSG. C'est ainsi qu'une mission parlementaire a déjà proposé de « revoir les taux de la CSG applicables aux pensions de retraite, en assurant une meilleure progressivité ».

Et puis, Sarkozy l'a laissé entendre, la réforme du

financement de la dépendance passera vraisemblablement par l'obligation de souscrire une assurance. Déjà la même mission parlementaire a proposé de « rendre obligatoire dès 50 ans la souscription d'une assurance des personnes contre la perte d'autonomie auprès de l'établissement labellisé de leur choix – mutuelle, société de prévoyance ou société d'assurance ». Et il en est qui salivent de bonheur à l'idée du pactole qui s'offre à eux.

Ainsi l'État se dégage de ses responsabilités, détourne l'argent public, tout en offrant un pont d'or à des entreprises privées, à ceux qui en détiennent les capitaux. Pour pouvoir faire face au problème de la dépendance, il faudra avoir pu payer une assurance, et tant pis pour ceux qui n'en auront pas eu les moyens.

Sophie GARGAN

## • Mediator

# Tout va très bien, madame la Marquise

Dans une interview au journal *Le Monde*, le PDG des laboratoires Servier, le fabricant du Mediator, un médicament retiré du marché en novembre 2009 en raison d'effets secondaires cardiaques graves, s'est étonné : « C'est à se demander si cette affaire est une fabrication », a-t-il dit, ajoutant : « Il y a peut-être l'idée d'embêter le gouvernement. » Et à la question de savoir si les délégués médicaux de son laboratoire n'auraient pas recommandé le Mediator dans une autre indication aux médecins que l'indication légale, il a répondu : « Jamais. Nos visiteurs médicaux tiennent à être reçus correctement par les médecins. Ils tiennent à leur réputation.

*Nous ne sommes pas une maison financière. »*

Pourtant ce sont bien les autorités de santé françaises elles-mêmes qui donnent le chiffre de 500 personnes décédées du fait du Mediator et de plus de 3 500 hospitalisées pour des lésions des valves cardiaques. Et l'Isoméride, un autre médicament des laboratoires Servier, de la même famille chimique que le Mediator, avait déjà été mis en cause et retiré du marché depuis 1997.

Alors parler d'une « fabrication » pour la mise en cause du Mediator, il faut oser le faire. Comme d'essayer de nous faire croire que les laboratoires pharmaceutiques, dont

Servier, second laboratoire français après Sanofi Aventis, ne sont pas aussi des « maisons financières ». Car dans

industrie pharmaceutique, il y a industrie et... donc recherche du maximum de profit.

Cédric DUVAL



## • Sanofi Aventis

# L'art de dorer la pilule

Le laboratoire Sanofi Aventis vient de commercialiser en France un nouveau médicament, Multaq, destiné à traiter la fibrillation auriculaire, un trouble du rythme cardiaque.

Jusqu'à présent on utilisait l'Amiodarone du même laboratoire, molécule efficace mais présentant l'inconvénient de contenir de l'iode nécessitant, entre autres, d'interrompre temporairement le traitement pour éviter l'accumulation d'iode dans l'organisme.

Le Multaq ne présente pas cet inconvénient mais il ne serait pas aussi efficace que l'Amiodarone, ce qu'a montré en avril 2010 une étude américaine menée auprès de 30 000 patients. En juin 2010 les autorités de santé françaises avaient donc conclu que le Multaq, ne présentant « aucun avantage démontré par rapport à l'Amiodarone », son SMR (service médical rendu) ne serait que « modéré » et son remboursement par la Sécurité sociale de 35 %.

Mais en septembre 2010, à

la suite d'une nouvelle étude de la Société européenne de cardiologie, qui reconnaît toujours que le Multaq est moins efficace que l'Amiodarone mais qu'il serait mieux toléré, les autorités de santé françaises font passer le SMR du produit de « modéré » à « important » et son taux de remboursement de 35 à 65 %.

En novembre 2010 le médicament est donc disponible en pharmacie et remboursable à 65 %, mais cela pour un coût de 83,39 euros par mois de

traitement contre... 9,83 euros pour un mois de traitement avec l'Amiodarone. Une très bonne nouvelle pour les actionnaires de Sanofi Aventis qui annonce espérer des recettes de plus d'un milliard et demi d'euros pour le Multaq à l'horizon 2014.

Et puis aussi un grand merci pour des experts déjà largement mis à contribution en 2009 pour promouvoir le vaccin contre la grippe A.

C. D.

## • Crédit impôt recherche

# Lagarde montant au secours de la pompe à fric

Après les députés début novembre, les sénateurs ont tenté de raboter une niche fiscale particulièrement coûteuse, ceci afin de réduire le déficit du budget, et croyant peut-être obéir aux souhaits de Sarkozy. Le crédit impôt recherche est en effet une des plus coûteuses niches fiscales : près de 4 milliards d'euros par an. Depuis 2003, les sociétés peuvent déduire de leurs impôts 30 % des dépenses de recherche qu'elles effectuent, jusqu'à un plafond de 100 millions d'euros. Au-delà, la ristourne est de 5 % des dépenses engagées dans ce domaine.

Les sénateurs souhaitent simplement supprimer cette tranche à 5 %. « Cette tranche a un coût de l'ordre de 200 millions d'euros, captés par une vingtaine de grandes entreprises bénéficiant d'un véritable effet d'aubaine », a expliqué le sénateur centriste Jean Arthuis en présentant son amendement. Christine Lagarde avait même admis que ce dispositif « privilégiait les grands groupes », et que certaines entreprises fraudent.

Mais voilà que la ministre a annoncé son opposition à tous les amendements qui diminueraient ces cadeaux fiscaux, au motif que « les grands groupes sont bien souvent des locomotives ». Le sénateur UMP Serge Dassault, bien connu pour son désintéressement, a renchéri : « Je ne sais pas ce que vous avez contre les grands groupes. On a un outil formidable. »

On ne sait pas encore ce qu'il va advenir de ce petit coup de rabot voté par les sénateurs. Il y a fort à parier qu'il disparaîtra, comme toutes les propositions, même timides, votées contre l'avis du gouvernement, et surtout qui contrarient un peu les grands groupes, locomotives... en matière de profits.

Bertrand GORDES

## • Congrès des maires

# L'État fait pression sur les communes au bénéfice du patronat

**Les maires tiennent, jusqu'au 25 novembre, leur congrès annuel alors que nombre d'entre eux sont confrontés à une diminution des ressources financières des collectivités locales.**

« Il faut que les collectivités locales s'adaptent », avait déclaré le député UMP Carrez, en présentant le projet de budget de l'État à l'Assemblée nationale. Pour les trois années à venir, l'État ne réajustera plus le montant des dotations qu'il verse aux collectivités locales, pas même pour tenir (un peu) compte de la hausse des prix, comme il était censé le faire jusqu'à présent. « Les conséquences seront très sensibles sur le volume d'investissement, la réduction du niveau de service et l'augmentation de la dette publique locale, jusqu'à présent maîtrisée »,

prévoit Philippe Laurent, président de la Commission des finances de l'Association des maires de France, pourtant pas vraiment contestataire.

La restriction est d'autant plus douloureuse que depuis l'allègement de la taxe professionnelle décidé en 1998 par Strauss-Kahn, alors ministre des Finances de Lionel Jospin, l'État est devenu le premier financeur des collectivités locales à la place du patronat. La récente suppression de ce qui restait de taxe professionnelle et son remplacement par deux impôts, au total bien plus légers, privent les collectivités locales de la petite marge de manœuvre dont elles disposaient encore. Elles pouvaient en effet augmenter, de façon limitée par la loi, la taxe professionnelle. Il leur reste essentiellement la possibilité d'augmenter les impôts payés par la population : taxe

d'habitation, taxe foncière et taxe ou redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères!

Strauss-Kahn, puis Sarkozy avaient juré leurs grands dieux que l'État compenserait intégralement aux communes les allègements fiscaux consentis au patronat, mais c'était évidemment des promesses en l'air.

Bien des communes, il est vrai, n'avaient jamais perçu de taxe professionnelle parce qu'elles sont dépourvues d'entreprises et de commerces. Ou pire, des communes, de plus en plus nombreuses, ont perdu cette ressource tout en ayant à assumer les conséquences sociales de licenciements. Ce sont souvent les premières à faire les frais de la politique menée au niveau de l'État. Là où le Conseil général aide les communes à boucler leur budget, il répercute aujourd'hui le

serrage de vis que lui impose l'État, par exemple en diminuant le taux de subvention qu'il accorde pour l'entretien de la voirie communale. Et les régions, même présidées par la gauche, préfèrent diminuer leurs aides aux communes plutôt que leurs aides au patronat accordées au titre de leur « compétence en matière économique » ou sous prétexte de formation professionnelle.

Le gouvernement prétend avoir mis en place des mécanismes de « péréquation » pour que la diminution des ressources pèse un peu moins sur les communes dont le potentiel fiscal des habitants se situe en dessous de la moyenne, mais en réalité jamais le fossé n'a été aussi grand entre des communes riches et celles où vivent principalement les milieux populaires.

Jean SANDAY

## Pour l'art, à vot' bon cœur...

Le musée du Louvre vient d'ouvrir une souscription publique qui devrait permettre de racheter un tableau du peintre de la Renaissance Lucas Cranach, *Les Trois Grâces*.

Depuis 1932 en possession d'une même famille française, le tableau classé « trésor national » est estimé à quatre millions d'euros, dont il reste à trouver un quart, soit un million d'euros, pour que le musée puisse l'acquérir et l'exposer.

Jusqu'au 31 janvier 2011, date à laquelle l'œuvre pourra être vendue à un musée plus en fonds ou à n'importe quel riche « collectionneur » qui le mettra à l'abri, le Louvre lance un appel au peuple. Son administration rappelle d'ailleurs aux futurs donateurs que 66% de la somme versée sera déductible de leurs impôts, et même 90% s'il s'agit d'une entreprise. En échange, les mécènes petits ou grands auront droit à des visites privées pour admirer *Les Trois Grâces* – ce qui peut être appréciable vu le format réduit de l'œuvre – à partir de 200 euros de don et même à une découverte en avant-première s'ils versent plus de 500 euros.

La procédure, pour peu fréquente qu'elle soit – elle avait déjà été utilisée par le Louvre pour acquérir un Georges de la Tour et n'est pas rare en Grande-Bretagne – est hautement symbolique. Dans cette société, la mise à disposition de tous d'œuvres qui font partie du patrimoine de l'humanité doit reposer sur le bon vouloir... et les gros sous de la population. Les 180 millions de l'avion présidentiel, eux, sont directement prélevés sur le budget de l'État...

D'innombrables autres œuvres d'art sont soustraites au plaisir et à la culture de tous : cachées dans les coffres-forts des spéculateurs et riches collectionneurs qui peuvent attendre tranquillement de les revendre lorsqu'un État mettra pour cela la main à la poche... de ses administrés.

Viviane LAFONT

## • Noter ou non les élèves de primaire ?

# L'arbre ne doit pas cacher la forêt

**Une vingtaine de personnalités, dont des pédagogues, psychiatres ou écrivains, ont appelé à la suppression des notes à l'école primaire. Ils dénoncent le système de notation sur 20 qui selon eux crée une compétition entre les élèves et « stigmatise » les plus faibles d'entre eux, leur ôtant « la confiance en soi qui est indispensable à la réussite scolaire ».**

Ils suggèrent de s'aligner sur ce qui se pratique dans de nombreux pays, une évaluation par paliers, de A jusqu'à E.

Il est vrai qu'une notation pointue, de 0 à 20, semble plus appropriée pour départager les candidats à un concours que pour évaluer les progrès d'un élève de cours préparatoire. Cependant, il n'est pas dit que celui qui n'obtient que des E pendant toute son année scolaire ait nécessairement plus confiance en lui que s'il avait des 4/20!



Partisans ou non du système de notation actuel, tous ceux qui sont en relation avec l'apprentissage scolaire s'accordent cependant à dire qu'une évaluation des élèves est indispensable, tout simplement pour leur permettre de

savoir où ils en sont et quels sont leurs points forts et ceux sur lesquels ils doivent travailler plus afin de pouvoir progresser. Mais quelle que soit la forme de cette évaluation, l'essentiel réside avant tout dans l'explication qu'en donne

l'enseignant, s'il prend le temps de discuter avec chaque élève et d'expliquer quelles erreurs ont été commises et comment il peut dépasser ses difficultés.

Or, avec plus de trente élèves par classe, sans compter les tâches administratives qui s'accumulent, cela devient trop souvent mission impossible pour le professeur. Et vu l'évolution de l'enseignement, où des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés ces dernières années, les situations d'échec scolaire ne peuvent que se multiplier, surtout dans les quartiers populaires où les élèves concentrent des difficultés de tout ordre.

À l'heure actuelle, le vrai débat qui doit se poser dans les écoles n'est pas tant le type de notation que l'insuffisance des moyens que l'État consacre à l'apprentissage des enfants et à la lutte contre l'échec scolaire.

Marianne LAMIRAL

• Irlande

# Étranglée par le plan de sauvetage... des banques internationales

**Le gouvernement irlandais a fini par céder et, sous forte pression, a accepté « l'aide » de l'Union européenne et du FMI. Mais ce qui est présenté comme une aide pour « sauver l'Irlande » est en réalité une aide aux banques, qui va étrangler un peu plus l'Irlande.**

C'est clairement la crise financière qui a déjà mené l'État irlandais au bord du gouffre. En effet l'État lui-même n'était que très peu endetté avant la crise. En 2006 son budget, loin d'être en déficit, était fortement excédentaire, ce qui est une véritable exception. Et c'est pour sauver ses banques, en leur rachetant des dizaines de milliards de titres pourris, que le gouvernement a creusé le déficit budgétaire, jusqu'à atteindre 32 % du PIB cette année, et

qu'il a pressuré la population laborieuse.

Mais cela ne suffisait encore pas pour empêcher l'effondrement des banques irlandaises, qui ont continué parallèlement à être perfusées par la Banque centrale européenne. Celle-ci a finalement décidé de fermer le robinet et obligé l'État irlandais à prendre en charge lui-même les besoins des banques. Le gouvernement irlandais a cédé, et l'annonce en a été faite dans le week-end, avant l'ouverture des

fameux « marchés financiers ».

Il est donc question de prêter entre 80 et 90 milliards de dollars à l'État irlandais, dont 20 à 40 milliards seraient destinés aux banques et le reste à payer les échéances des emprunts de l'État dus en 2013. C'est certainement une très bonne affaire pour les grandes banques qui étaient largement engagées en Irlande.

Le journal *Les Échos* rapportait que « le plan d'aide à l'Irlande est en fait, il faut le dire, un plan de soutien aux banques britanniques et allemandes : les premières ont un encours global de 222 milliards de dollars sur ce pays, les secondes de 206 milliards. Ne pas aider l'Irlande,

c'est été faire courir un risque majeur aux banques des deux plus grandes économies européennes. » En effet, selon *Les Échos*, sur les 222 milliards que les banques britanniques ont placés en Irlande, elles courraient le risque d'en perdre 42,3. Les banques allemandes, elles, auraient 46 milliards de dollars de placements risqués. Quant aux banques américaines ou françaises, elles sont elles aussi intéressées au « sauvetage de l'Irlande », les unes pour 24,6 milliards de dollars, les autres pour 21,1 milliards de dollars ! Sans parler des intérêts financiers suédois, non négligeables, qui expliquent

l'empressement de la Suède à « voler au secours de l'Irlande », elle aussi.

Il y a là un véritable gouffre à engloutir les richesses, illustrant le caractère destructeur et parasitaire du capital. C'est encore la population qui va payer cher, très cher, ce sauvetage scandaleux des banques. Le plan d'austérité draconien présenté par le gouvernement irlandais va encore être aggravé sous la pression des prêteurs européens. Toute la population laborieuse va être mise en coupe réglée pour sauver les profits de la grande bourgeoisie européenne.

Ce prêt gigantesque par rapport à la taille du pays – il

représente environ la moitié du PIB de l'Irlande –, bien loin d'être une « aide », va étrangler un peu plus l'État irlandais en alourdissant d'autant sa dette. D'ailleurs il paraît que les « marchés financiers », à savoir les grandes banques d'affaires internationales, ne sont qu'à moitié rassurés par le prétendu sauvetage du pays : ils craignent maintenant que l'État irlandais lui-même ait du mal à rembourser ! La spéculation sur la dette irlandaise a de beaux jours devant elle, maintenant que le nœud coulant de la dette s'est considérablement resserré sur le pays.

Dominique CHABLIS

• Contrecoups d'un « sauvetage »

# Crise politique et austérité

**La coalition au pouvoir du parti nationaliste Fianna Fail et des Verts, en Irlande, n'aura pas survécu à la décision du Premier ministre Brian Cowen de souscrire au prêt imposé à l'Irlande par les banques internationales. Les Verts qui, se sentant le vent en poupe, voulaient de nouvelles élections, ont profité de la situation pour partir en claquant la porte, entraînant la démission de Cowen et des élections en janvier.**

Néanmoins, Cowen ne partira vraiment qu'à la fin décembre, après l'adoption du budget prévue au début de ce mois – ce sur quoi Cowen a obtenu l'assentiment du principal parti d'opposition, le Fine Gael, tout aussi partisan que Cowen d'imposer un tour de vis

brutal à la population laborieuse.

Car c'est exactement ce que devait déjà être le budget de décembre. Annoncé à la fin septembre, à la suite des nouveaux craquements apparus dans le système bancaire au cours de l'année, ce budget devait être le troisième plan d'austérité imposé à la population depuis 2008.

Moins de deux mois plus tard, prenant prétexte du sauvetage en octobre de la première banque irlandaise, Allied Irish, et du prêt international imposé à l'Irlande, Brian Cowen vient de durcir ce plan. Les objectifs de réduction des dépenses à l'horizon 2014 sont pratiquement doublés et une plus grande part de ces objectifs devra être atteinte dès la première année, en particulier en matière de suppressions d'emplois publics. Ainsi par

exemple, 5 000 emplois doivent être supprimés dans la santé d'ici la fin de l'année, ce qui équivaldrait à 70 000 postes en France, proportionnellement à la taille du pays.

Parmi les mesures déjà

prévues figuraient une baisse moyenne de 11 % sur l'ensemble des allocations sociales – mais une baisse de 5 % sera appliquée dès la première année – et l'extension aux anciens retraités du secteur public d'un impôt

exceptionnel auxquels sont déjà assujettis les nouveaux retraités. À cela viennent maintenant s'ajouter une baisse de 11 % du salaire minimum (qui n'a pourtant pas grand-chose à voir avec l'endettement de l'État !), une taxe exceptionnelle de 100 euros par an payable par chaque foyer indépendamment de son revenu et une augmentation de la fiscalité qui devrait voir la proportion des foyers assujettis à l'impôt sur le revenu passer d'un peu plus de 40 % à plus de 50 %.

Pour faire bonne mesure, un certain nombre d'organisations patronales ont le culot de vouloir se servir du plan de sauvetage international pour exiger le droit de réduire leurs coûts, à l'instar du gouvernement. Ainsi, la fédération patronale des entreprises d'électricité vient de présenter



• Portugal

# Contre le budget d'austérité Grève générale

**Mercredi 24 novembre, les travailleurs portugais ont été appelés à une journée de grève générale pour exprimer leur refus des mesures d'austérité déjà prises par le gouvernement, et d'autres qui sont annoncées. Il faut remonter à 1988 pour retrouver un pareil appel commun des deux confédérations syndicales, la CGTP proche du PC et l'UGT proche du PS, actuellement au gouvernement.**

Sous prétexte de réduire le déficit budgétaire (9,3 % en 2009, 7,3 % prévus cette année), de « défendre la crédibilité internationale du pays et de garantir le financement de notre économie », le gouvernement socialiste de José Socrates a fait adopter, en accord avec la droite, un budget 2011 qui est une déclaration de guerre à la classe ouvrière. Les 5 milliards économisés seraient fournis pour un tiers par des

hausse d'impôts et pour deux tiers par des réductions de dépenses. Mais dans un cas comme dans l'autre, les travailleurs seront les plus frappés, et de loin.

Ainsi, la TVA va passer de 21 à 23 %, réduisant de près de 2,5 % salaires et pensions. Les salaires des fonctionnaires baisseront de 3 à 10 %, ce qui fera aussi pression sur les salaires du secteur privé, dans un pays où le salaire minimum est de 475 euros. Les

pensions des retraités, déjà le plus souvent misérables, seront gelées. Quant au RMI, il va baisser, alors que le taux de chômage officiel se rapproche des 11 %. Le budget des municipalités perd 5 %, celui de la Santé 500 millions, celui de l'Éducation 400 millions, celui de la Sécurité sociale un milliard. L'État ne remplace qu'un salarié sur deux partant à la retraite et depuis des années multiplie les emplois précaires, en particulier dans l'Éducation : il va renvoyer l'an prochain 8 000 de ces enseignants précaires. Ce sont les autorités de l'Union européenne qui vont être contentes, elles qui se plaignent des « rigidités du marché du travail et de la formation des salaires » au Portugal !

Pour la bourgeoisie portugaise au contraire, ce sont de nouvelles largesses, sous forme de privatisations et d'exemptions d'impôts. Et pourtant, même si des pans entiers de l'industrie sont sinistrés, comme le textile ou la chaussure, les profits sont présents dans le secteur financier, refuge traditionnel d'une bourgeoisie parasitaire. Les quatre plus importantes banques privées ont réalisé 1,12 milliard de bénéfices sur les neuf premiers mois de l'année, 10 % de plus que pour la même période de l'an passé. Les obligations d'État à dix ans rapportent 6,4 %. Et lorsque Socrates a émis début octobre pour plus d'un milliard de bons du Trésor, la finance nationale et

internationale a adoré, couvrant deux fois et demie l'offre. Les 500 millions de bons à trois mois se sont arrachés, les 531 millions de bons à un an aussi.

Le gouvernement affirme que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il adopte ces mesures d'austérité, mais qu'elles sont indispensables. Selon Socrates, « c'est la seule façon de protéger le pays contre la turbulence des marchés financiers ». Et Cavaco Silva, le président de droite, abonde dans le même sens, parlant de « juste répartition des sacrifices ».

Mais les travailleurs ne s'y trompent pas et ont multiplié les actions en ce mois de novembre. Le 3, les travailleurs des Impôts ont fait un

aux syndicats un projet de réduction de 10 % sur l'ensemble des salaires de la profession !

En bref, la bourgeoisie irlandaise s'apprête à allonger une nouvelle fois la note qu'elle entend faire payer à la classe ouvrière, pour satisfaire aux exigences de la finance internationale et à son propre appétit de profits.

Dans plusieurs villes du pays, des manifestations ont déjà accueilli ces menaces, et une journée nationale d'action est prévue pour le 27 novembre par l'ensemble des syndicats. Compte tenu des réactions passées de la classe ouvrière irlandaise, il n'est peut-être pas dit que ces attaques passent aussi facilement que l'espèrent les politiciens irlandais et leurs amis banquiers.

François ROULEAU

• Italie

# L'occupation d'une grue à Brescia Les travailleurs immigrés en lutte contre les discriminations

**« L'État n'accepte pas le chantage » et « la loi doit être appliquée » : c'est tout ce qu'a trouvé à répondre Maroni, le ministre de l'Intérieur, aux travailleurs immigrés qui pendant dix-sept jours ont protesté du haut d'une grue de chantier de la ville de Brescia, dans la région milanaise. Ils s'étaient installés là pour réclamer leur régularisation, subissant la pluie, le vent, le froid et surtout le risque de tomber de 35 mètres de hauteur, après que la police a fait évacuer leur campement installé devant la préfecture.**

En fait de chantage, ce sont d'abord les travailleurs immigrés qui y sont soumis par la loi italienne, une loi injuste et discriminatoire due aux amis de Maroni, c'est-à-dire en particulier à la Ligue du Nord. Elle est due aussi, outre bien sûr Berlusconi, aux hommes de l'ex-Alliance Nationale de Gianfranco Fini, avec qui aujourd'hui la Ligue du Nord se déchire, ce qui vaut encore à cette loi le nom de Bossi-Fini.

Un des résultats de la loi, en multipliant les obstacles à la régularisation de la situation des travailleurs immigrés, est d'en faire des travailleurs clandestins, soumis par conséquent à toutes les pressions et à tous les chantages possibles. C'est bien contre cela que protestaient les travailleurs immigrés de Brescia. Entre autres, ils se plaignaient d'avoir payé de fortes sommes pour leur demande de régularisation: la procédure elle-même coûte 500 euros, auxquels s'ajoute la régularisation des contributions sociales que

devrait payer l'employeur, mais que celui-ci leur fait payer. Encore ce paiement ne garantit-il en rien la régularisation, un grand nombre de demandes étant rejetées ou restant sans réponse.

Cette occupation spectaculaire a entraîné des manifestations de solidarité qui ont dû affronter les charges de la police, et qui sont restées malheureusement insuffisantes pour faire reculer le pouvoir. Face à la protestation des immigrés, les autorités locales, qui appartiennent à la Ligue du Nord de même que le ministre de l'Intérieur, tenaient à faire un exemple. Après leur descente de la grue, exténués et choqués, les protestataires ont été arrêtés et certains immédiatement expulsés.

Ainsi, des femmes et des hommes qui vivent et travaillent dans le pays, parfois depuis des années, sont soumis à un régime



Radio onde d'urto

discriminatoire qui leur interdit de parvenir à une situation régulière et les oblige à rester dans la clandestinité. Faire cesser cette situation indigne serait l'intérêt de tous les travailleurs, immigrés mais aussi italiens ; ils ne peuvent accepter qu'en leur sein certains aient moins de droits que les autres et soient soumis à tout moment à la menace de l'expulsion, et donc à tous les chantages des patrons et des diverses mafias.

L'affaire n'est pas terminée.

A.F.

# Draquila, l'Italie qui tremble

Le 6 avril 2009, un tremblement de terre frappait la ville et la région de L'Aquila, dans les Abruzzes, faisant plus de 300 morts et des dizaines de milliers de sans-abri. Aujourd'hui, ils sont encore plusieurs dizaines de milliers à ne pas avoir retrouvé une vie normale. Cela n'a pas empêché le gouvernement Berlusconi de monter un grand spectacle sur son action après le tremblement de terre, proclamant qu'en quelques mois tous les sinistrés avaient été relogés et organisant même le sommet du G8 de juillet 2009 à L'Aquila, à l'appui de sa propre publicité.

En réalité, le tremblement de terre a surtout été une aubaine pour les gros groupes du bâtiment et les mafias qui gravitent autour d'eux, directement favorisées par le gouvernement. C'est ce que montre le beau film militant de Sabina Guzzanti, qui vient

de sortir en France. Présenté au dernier festival de Cannes, il a entraîné le refus du ministre de la Culture italien de venir au festival, celui-ci y voyant un film « de propagande » dénigrant l'Italie. Il s'agit du même ministre, Sandro Bondi, qui est aujourd'hui mis en cause pour l'incurie de son ministère dans la protection des biens culturels, incurie illustrée par le récent écroulement de la « maison des gladiateurs » de Pompéi qui, elle, avait pourtant survécu plus de deux mille ans à l'éruption du Vésuve...

À voir ce film documentaire de Sabina Guzzanti et sa dénonciation du gouvernement Berlusconi et de la mafia affairiste qui l'entoure, on comprend évidemment qu'il n'ait pas plu au ministre. Mais on sait aussi qu'il n'y a que la vérité qui blesse.

A.F.

# • Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 131 (novembre 2010)

- France -Moyen-Orient

Un bilan du mouvement du 7 septembre

- Irak

Un pion instable dans le jeu régional de l'impérialisme

Après l'échec programmé du sommet de Washington

- Brésil

Lula : la réussite du réformisme ?

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

## • Sommet de l'Otan à Lisbonne

# Un bouclier en or massif

Réunie à Lisbonne les 20 et 21 novembre, l'Otan, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, a, selon ses dirigeants, adopté un nouveau « concept stratégique ». Cette organisation militaire regroupait à l'origine, en 1949, les armées des pays d'Europe de l'Ouest derrière celle des États-Unis pour faire pièce à l'Union soviétique. L'Union soviétique a disparu, la Russie collabore désormais avec l'Otan, or non seulement l'alliance militaire n'est pas dissoute, mais elle intervient, en Afghanistan et ailleurs, se renforce, intègre de nouveaux pays, se dote de puissants moyens militaires.

Pour justifier aux yeux des peuples cet apparent paradoxe, les dirigeants du monde capitaliste ont dû se fabriquer de nouveaux ennemis, inventer de nouveaux dangers. L'ours russe étant devenu amical, il a été remplacé par la menace terroriste pour expliquer que les pays les plus riches du monde englobent une bonne part de

leurs budgets, 1 530 milliards de dollars l'année dernière dont une moitié pour le seul budget de défense des États-Unis, dans l'achat d'armements et l'entretien d'armées permanentes.

Le sommet de Lisbonne avait par exemple pour motif d'étendre le bouclier antimissiles américain à l'ensemble de la planète, au prétexte que l'Iran

serait capable de fabriquer des missiles. Ces missiles iraniens représentent une menace du même ordre que celle des « armes de destruction massive » irakiennes qui furent le prétexte à la deuxième guerre d'Irak, c'est tout dire.

Les militaires américains ont d'ailleurs fini par avouer qu'ils savaient depuis le début qu'elles n'existaient pas... mais la guerre d'Irak dure toujours. Qu'importe, en attendant, ce bouclier antimissiles étendu représente de nouveaux contrats pour les marchands de canons américains et peut-être même quelques-uns pour leurs



Les armements en tout genre englobent des sommes astronomiques.

homologues européens.

Mais l'Otan ne se borne pas à consommer des crédits énormes en vue de guerres hypothétiques. Elle fait aussi la guerre sur le terrain, comme elle l'a fait dans l'ex-Yougoslavie, comme elle le fait en ce moment en Afghanistan. Elle se tient prête aussi à intervenir partout où les dirigeants impérialistes pourraient sentir leurs intérêts menacés. L'Otan entretient pour cela des organismes de coordination entre les

différentes armées qui la composent, des procédures permettant qu'elles collaborent et se renforcent les unes les autres, et des moyens logistiques pour transporter et débarquer des troupes à la demande.

Derrière les habituels discours sur la « sécurité collective » et la « défense de la démocratie » prononcés à Lisbonne, il y a les tout aussi habituels et monstrueux profits des marchands de mort.

Paul GALOIS

## • Maroc

# La mort d'Abraham Serfaty

Abraham Serfaty est décédé le 18 novembre à Marrakech, à l'âge de 84 ans, dont de nombreuses années passées en prison pour sa lutte contre le colonialisme français d'abord, contre le régime de dictature du roi Hassan II ensuite. Avec lui, c'est un courageux militant anticolonialiste et anti-impérialiste qui disparaît.

Né dans la communauté juive de Casablanca en 1926, Serfaty partit à Paris en 1945 pour des études d'ingénieur, alors qu'il était devenu communiste, adhérent au PC jusqu'à sa rupture quinze ans plus tard. À son retour au Maroc, alors protectorat français, ses convictions anticolonialistes lui valurent une première fois la prison. En décembre 1952, après les émeutes de Casablanca où la troupe fit des centaines de morts, le résident général français au Maroc déporta des militants nationalistes dans le Sud marocain, tandis qu'Abraham Serfaty et sa sœur Évelyne étaient expédiés en résidence surveillée en France.

En 1956 alors qu'une explosion généralisée couvrait dans l'ensemble du Maghreb, l'impérialisme français finit par reconnaître l'indépendance du Maroc et celle de la Tunisie, lâchant du lest pour mieux poursuivre la guerre contre les indépendantistes algériens. Au Maroc, Abraham Serfaty devint directeur de l'Office chérifien des phosphates, mais il en fut aussitôt renvoyé pour s'être montré solidaire d'une grève

des ouvriers. Torturé lors d'une arrestation en 1972, il poursuivit la lutte avec l'organisation se réclamant du « marxisme-léninisme » qu'il avait contribué à fonder, *Ila Al Amame* (En Avant), devenue aujourd'hui *Annahj Addimokrati* (La voie démocratique). Évelyne Serfaty mourut en 1974 des suites de ses tortures pour ne pas avoir révélé où se cachait son frère. Trois ans plus tard, celui-ci était arrêté avec 139 autres personnes, condamné à la détention perpétuelle et menotté pendant quinze mois d'affilée. La dictature, en particulier, ne pouvait lui pardonner de s'être prononcé pour l'autodétermination du peuple sahraoui, alors qu'avec le soutien de différentes puissances, dont la France, le Maroc venait d'annexer le territoire du Sahara occidental, une ancienne colonie espagnole peu peuplée mais riche en gisements de phosphates.

Alors que des ministres français, de droite ou socialistes, ainsi que des journalistes et écrivains complaisants comme Maurice Druon étaient les hôtes choyés par le roi du Maroc, les prisonniers politiques

remplissaient le bagne de Tazmamart et la prison de Kenitra où Serfaty fut enfermé durant dix-sept ans. « Peu m'importe qu'il y ait quinze millions d'opposants au Maroc pourvu qu'il n'y ait pas d'opposition », avait déclaré en privé le roi. Comme l'écrivit plus tard Serfaty : « On ne peut pas oublier que les années du règne d'Hassan II furent jalonnées de massacres. Celui du 23 mars 1965 contre la jeunesse révoltée de Casablanca. Celui de juin 1981 contre toute la population des

quartiers pauvres de Casablanca, également révoltée. Celui de janvier 1984 contre le peuple de Marrakech et tout le peuple du Rif (...) qu'il qualifia alors de « oubash » (voyous). »

Expulsé en France à sa sortie de prison en 1999, Serfaty put revenir au Maroc quand Mohammed VI succéda à Hassan II. Avec le nouveau roi, le régime n'a pas changé pour l'essentiel, on l'a encore vu récemment avec la répression des manifestations des Sahraouis, ou celle des travailleurs de l'Office

chérifien des phosphates et de bien d'autres. Le gouvernement français, lui, est toujours en excellents termes avec « son ami le roi », même si ce n'est plus le même. Pour les fêtes de fin d'année 2009, le couple présidentiel français était l'hôte du roi du Maroc et, à la fin octobre dernier, il a pu faire une nouvelle escapade dans la résidence de Mohammed VI, que celui-ci avait mise à la disposition du couple pendant qu'il était parti à la chasse.

Jean SANDAY

## Des relations intéressées

En prologue à son livre *Notre ami le roi*, Gilles Perreault a pu décrire ainsi le pouvoir au Maroc du temps de la colonisation : « Le résident général donne les lois (dahirs), nomme les ministres et règne sur un Maroc quadrillé par l'armée, administré par des fonctionnaires français. Au vrai, nul résident ne ferait long feu s'il ne travaillait main dans la main avec les trois puissances réelles du Maroc : le président de la Fédération des chambres d'agriculture (les colons), le président de la Chambre de commerce et

d'industrie de Casablanca (les affaires), le banquier Yves Mas, propriétaire de la quasi-totalité de la presse marocaine. » Mais le tableau serait incomplet sans « la puissance occulte qui possède réellement le Maroc : la Banque de Paris et des Pays-Bas » (l'ancêtre de BNP Paribas). « Par sa filiale, l'Omnium nord-africain (ONA), elle contrôle l'activité économique. »

On pourrait ajouter qu'aujourd'hui, la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc, créée en 1913, existe toujours et compte

110 collaborateurs. 34 sociétés françaises parmi les 40 qui font référence à la Bourse sont présentes au Maroc. Le nombre de filiales d'entreprises françaises est estimé officiellement à 750 sociétés employant plus de 80 000 personnes. De plus, de nombreuses sociétés marocaines sont dirigées par des entrepreneurs français ou à capitaux français. Le régime de Mohammed VI protège les affaires des patrons français.

J.S.

### • Crise du logement

# Des mal-logés se retournent contre l'État

Trois familles, prioritaires pour obtenir un logement dans le cadre de la loi dite Dalo (droit au logement opposable) ont déposé un recours en indemnisation auprès du tribunal administratif de Paris, qui examinait leur cas jeudi 18 novembre. Ces familles font partie de milliers d'autres qui ont déposé des dossiers de demande de relogement prioritaire, ainsi que le leur permet la loi votée en mars 2007.

Dès que la procédure de la loi Dalo a été ouverte, le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les demandes ont afflué par dizaines de milliers. À la fin de l'année 2009, 114 000 dossiers étaient enregistrés, soit « très peu comparé aux trois millions de mal-logés et aux 100 000 personnes sans domicile fixe que l'on compte en France », soulignait l'un des porte-parole d'une association de mal-logés. Il ajoutait que toutes les personnes concernées étaient très loin de déposer des dossiers de demande de logement, compte tenu de la complexité des démarches à accomplir. Pourtant, sur le nombre de dossiers enregistrés, un peu plus de 20 000 personnes seulement (dont environ 9 000 à Paris et en région parisienne) ont été relogées... ou hébergées.

C'est dire que l'application de cette loi est très loin de répondre aux besoins criants de logements sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, des familles qui n'ont reçu aucune solution à leur problème de logement dans le délai de six mois qu'exige la loi Dalo ont déposé un recours devant le tribunal administratif et réussi, dans un premier temps, à obtenir que l'État soit condamné à une astreinte financière pour chaque jour de retard. Cela ne résout rien, puisque l'astreinte en question ne va pas dans les poches des familles, qui pourraient peut-être alors faire face à la dépense importante que représente un loyer, mais retourne directement dans les poches de l'État

en servant à alimenter un fonds prétendument destiné à financer... le logement social! Aussi trois familles demandent-elles désormais une indemnisation qui irait « dans le porte-monnaie de ma cliente », explique l'un des avocats des familles, « et pas d'une poche de l'État à une autre poche de l'État ». C'est là-dessus que doit se prononcer prochainement le tribunal.

Par-delà les lois, c'est la construction de logements confortables et bon marché qui est totalement défailante. Le gouvernement, comme ses prédécesseurs, ne construit pas lui-même comme il devrait et ne fait rien pour contraindre les promoteurs immobiliers à construire en fonction des besoins de la population et non en fonction des profits qu'ils peuvent espérer. Et il ne faut pas non plus compter sur le gouvernement pour réquisitionner les logements laissés vacants par leurs propriétaires. Au contraire! Il expulse ceux qui s'y réfugient.

Lucienne PLAIN

## Économies sur le dos des sans-abri

À l'approche des grands froids, le secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu, annonçait lundi 22 novembre, lors d'une visite au Samu Social d'Ivry-sur-Seine, une série de mesures en faveur des sans-abri ou des mal-logés, affirmant que « toutes les demandes d'hébergement d'urgence devront être pourvues ».

Ministre du Logement dans le premier gouvernement Fillon, Apparu avait fait la même promesse il y a un an, en novembre 2009. Tirant le bilan, il affirme aujourd'hui que, « globalement, l'année dernière, on a réussi à tenir cet objectif ». Tout est dans le « globalement ». Les associations d'aide aux sans-logis chiffrent, elles, à 400 le nombre de SDF morts dans la rue en 2009, de froid, pour beaucoup, mais aussi de chaleur durant l'été ou simplement de misère.

À Paris, selon les autorités municipales, il y aura cet hiver environ 8 000 places d'hébergement d'urgence pour des besoins évalués à 13 000. Même avec l'ouverture et l'aménagement de gymnases et de salles prévus dans quatre mairies, ce



sera loin du compte.

En janvier 2008, Fillon lui-même avait promis de faire du logement un chantier prioritaire pour la période 2008-2012, pour que « plus personne ne soit contraint de vivre dans la rue ». C'était un pur mensonge. Depuis, la situation des sans-abri ne s'est pas améliorée. Elle a même sans doute, du fait de la crise, empiré. Des centres d'accueil ont été fermés, faute de moyens. Quant au nombre de personnes vivant dans la rue, il n'a pu que croître du fait de la crise du logement, des dégâts de la crise économique dans

les milieux populaires, et de la politique d'expulsions dirigée par le gouvernement contre les plus pauvres.

Enfin, comme le dénoncent les associations d'aide aux sans-abri, la loi de finances pour 2011 prévoit une diminution du budget de l'hébergement d'urgence par rapport à 2010, une chute des moyens alloués aux équipes mobiles qui vont à la rencontre des SDF et une baisse des crédits de soutien aux associations engagées sur le logement. C'est de la non-assistance à personnes en danger.

Jean-Jacques LAMY

### • Après l'incendie du foyer Adoma de Dijon

## La misère est toujours là

Près de deux semaines après l'incendie du foyer Adoma (ex-Sonacotra) de la Fontaine d'Ouche à Dijon, 126 personnes ont été relogées, près de 60 restent à reloger, dont 28 sont encore hospitalisées, 7 dans un état grave, tandis que 24 étaient à l'étranger au moment de l'incendie et que 7 personnes ne se sont pas présentées aux services sociaux.

Ce foyer, construit dans les années 1970, comptait 192 chambres. Il accueillait des travailleurs migrants dont beaucoup étaient là depuis sa création, entre trente-cinq et quarante ans, et y étaient restés après leur retraite, ainsi que des personnes en situation de précarité. Les relations entre ces travailleurs de toutes nationalités étaient très fraternelles et presque familiales, ils se connaissaient et s'entraidaient depuis des décennies et se sentaient là chez eux.

Aujourd'hui, ils sont dispersés dans d'autres foyers Adoma ou encore dans les foyers Abrioux et Viardot de la ville de Dijon. Même si les résidents de ces foyers les ont accueillis chaleureusement autour d'un repas qu'ils avaient confectionné pour eux, certains retraités, âgés, sont en état de choc et ne retrouvent plus leurs repères, comme ce retraité de 80 ans, désespéré, qu'il a fallu renvoyer dans ce qu'il lui restait de famille au Maroc.

Pour les demandeurs d'asile (80 places leur étaient réservées dans ce foyer), la situation est plus dramatique encore. Certains sont relogés dans d'autres foyers Adoma de Dijon, mais beaucoup ont été envoyés dans des foyers à Chalon-sur-Saône, Digoïn et même à Mulhouse. Ils ont déjà vécu des situations traumatisantes en quittant leur pays et ils doivent de nouveau quitter une ville dans une situation d'urgence pour se réadapter à une autre. Sans compter le temps qu'il leur faudra pour déposer ou faire transférer leur dossier à une autre préfecture, changer leurs papiers. Certains ont perdu dans l'incendie tous leurs papiers, dont des documents qu'ils ne pourront jamais récupérer dans leur pays d'origine.

Quant à ce foyer, un des bâtiments les plus grands de la Fontaine d'Ouche, qui avait été rénové il y a quatre ans, l'enquête a-t-elle prouvé qu'il était aux normes. Mais combien savaient que, derrière ces murs repeints, des familles entières de demandeurs d'asile s'entassaient dans des chambres de quelques mètres carrés? Combien de misère humaine était cantonnée dans cet immeuble de neuf étages? Et ce n'était certainement pas un des pires de ces lieux où on parque les migrants, les déclassés, les précaires et les demandeurs d'asile.

En marge, les deux présumés coupables de l'incendie l'étaient, eux aussi. 19 ans et 21 ans et autant d'années de galère: désocialisés, passant de foyer en centres médicaux-psychologiques et en hôpitaux psychiatriques, dormant dans la rue, sans nouvelles de leurs parents depuis des années, l'un d'eux était hébergé dans ce foyer.

Les secours se sont montrés efficaces au moment de la lutte contre l'incendie. Mais il n'en est plus de même une fois celui-ci passé.

Aujourd'hui, si la plupart des personnes sont relogées, elles le sont dans des conditions pires qu'auparavant, en ayant tout perdu et avec comme seul avenir de devoir régler toutes les difficultés supplémentaires dues à l'incendie, seules et dispersées face à leurs problèmes.

« Qui a brûlé la maison du Pauvre? » proclamait cette pancarte tenu par un manifestant devant ce qui reste du foyer. En effet, c'était la maison du Pauvre, de pauvres qu'on cantonne aux marges de la société, en marge même de ce quartier populaire qu'est la Fontaine d'Ouche.

Correspondant LO

## • PSA Peugeot – Poissy (Yvelines)

### Peugeot condamné.

**PSA vient d'être condamné par le tribunal de prud'hommes de Versailles à réintégrer quatre des cinq ouvriers en contrat de professionnalisation qu'elle avait licenciés en avril dernier. Pour l'instant, la demande de réintégration du cinquième est rejetée, mais ce dernier souhaite faire appel.**

Le même jugement impose à Peugeot le paiement des salaires dus depuis leur licenciement abusif, ainsi que l'annulation des six jours de mise à pied d'un ouvrier en CDI pour les mêmes faits. En outre, PSA doit verser 1 500 euros de dommages et intérêts et de remboursement de frais de justice à chacun d'entre eux.

Ces sanctions faisaient

suite à deux jours de débrayage dans le secteur du Montage, à l'Habillage moteurs, les 8 et 9 avril derniers. La cause immédiate de cette grève était alors la trop grande charge de travail, mais les grévistes, en majorité des intérimaires et des « contrats pro », avaient vite dénoncé les salaires trop bas ainsi que leur précarité. La direction avait voulu marquer le coup contre ces travailleurs en engageant des procédures de licenciement à l'encontre de dix intérimaires et cinq contrats pro, et en mettant à pied un travailleur en CDI.

Il s'agissait sans doute aussi pour elle de faire un exemple vis-à-vis des 1 000 à 1 500 travailleurs précaires avec lesquels l'usine tourne en quasi-permanence. Les grévistes sanctionnés

ne s'étaient pas laissé intimider et avec l'aide des militants CGT de l'usine avaient porté plainte pour entrave au droit de grève. Rapidement, l'inspection du travail était intervenue et avait obtenu en un premier temps l'annulation des procédures de licenciement de neuf intérimaires. Malgré tout, l'un a été licencié et son affaire doit être jugée en janvier 2011.

Avec la décision qui vient d'être rendue et qui donne raison à presque tous les contrats pro, la direction de Peugeot a eu le désaveu qu'elle mérite pour ses méthodes expéditives et ses tentatives d'intimidation. Et dès la nouvelle connue, elle en a réjoui plus d'un dans les ateliers.

Correspondant LO.

Manifestation devant la porte, en 2007.



## • PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

### Suppressions d'emplois et répression contre les militants

**L'argent coule à flot dans les poches des actionnaires de PSA, et la direction a pu se vanter d'avoir 10,3 milliards d'euros de cash dans ses caisses. Mais les suppressions d'emplois continuent. Et la direction tente – sans succès – de briser ceux qui relèvent la tête.**

En cinq ans, ce sont 17 500 emplois qui ont disparu dans le groupe PSA. Et maintenant à l'usine d'Aulnay, après avoir fermé l'équipe de nuit et mis à la porte 500 intérimaires en octobre, la direction voudrait encore supprimer 280 emplois. Le prétexte est comme d'habitude un « sureffectif » qui n'existe que dans les discours du patron : tous les ouvriers savent, vu la charge de travail et les cadences qu'ils doivent subir, que c'est d'un sous-effectif chronique que souffre cette usine, depuis des années !

Pour faire croire que cela va mal, alors que ses ventes ont augmenté de 17 % sur les neuf premiers mois de l'année, la direction d'Aulnay programme cinq jours de chômage qui ne lui coûtent pas très cher : une convention APLD (activité partielle de longue durée) est signée avec l'État pour les financer, avec comme contrepartie l'engagement de maintenir l'emploi ! On le voit, PSA empêche la monnaie et continue ses licenciements.

C'est dans ce contexte que la direction prépare, à sa façon, les élections professionnelles qui doivent avoir lieu en janvier. Éffrayés à l'idée de voir

s'effondrer son syndicat maison, le SIA – comme c'est le cas dans toutes les usines du groupe en France –, elle joue à la fois de la provocation et de la répression. C'est ainsi qu'un jeune délégué CGT du Montage, Ahmed Berrazzel, est aujourd'hui menacé de licenciement.

La direction s'acharne sur lui depuis longtemps : il a été quatre fois sanctionné en deux ans, ce qui lui a valu 18 jours de mise à pied. Le 25 octobre, il était convoqué pour une cinquième sanction. Ce jour-là, 80 ouvriers l'accompagnaient à son entretien préalable en criant : « Non aux discriminations ! »

Trois jours plus tard le SIA sortait un tract parlant de débordements, de « chasse à l'homme » imaginaire contre un chef, en exigeant des sanctions. Et la direction sortait dans le même temps une note de service du même genre, ne tardant pas à envoyer une sixième convocation à Ahmed, cette fois-ci pour son licenciement.

De nombreux travailleurs ont compris la provocation et organisé sa défense : une pétition a recueilli 1 100 signatures en quelques jours et mardi 23 novembre, le jour de sa convocation, 400 ouvriers ont débrayé. Mais surprise : lors de son entretien préalable, la

prétendue « chasse à l'homme » a disparu et, à la place, la direction lui reproche d'avoir perturbé l'entretien en vue de sa cinquième sanction ! Cela frise le ridicule.

Personne n'est dupe des basses manœuvres de la direction : celle-ci veut essayer de s'en prendre à un militant et à un syndicat qui dénoncent la dégradation des conditions de travail, pour tenter de faire passer ses 280 suppressions d'emplois.

La menace demeure donc, et les travailleurs qui ont fait grève pour Ahmed restent mobilisés.

Correspondant LO

## • Michelin – Clermont-Ferrand

### Cynisme patronal

Récemment, l'un des membres de la direction Michelin a visité un atelier de l'usine de Cataroux, à Clermont-Ferrand. Pour recevoir un si haut personnage, qui a pour habitude de fréquenter bien davantage les salons dorés qu'un atelier de production, la maîtrise voulait que tout soit nickel.

C'est pourquoi les travailleuses du secteur ont été transformées en femmes de ménage. Pendant deux jours, ce fut le grand nettoyage, les coups de peinture à la va-vite, et le rangement de tout ce qui traîne d'habitude. Jusqu'à

des sièges, tellement usés et défoncés qu'on nous a fourni des housses toutes neuves pour les recouvrir à la hâte !

Chefs et sous-chefs en tremblaient d'avance : pourvu que le décor retrouve à temps un peu de ses couleurs ! Et puis le grand homme est arrivé, traversant l'atelier au pas de course, suivi de toute sa cour. Devant un tel spectacle, personne n'a applaudi, mais chacun a pensé que ce Monsieur Propre, si sensible aux bruits et aux odeurs des produits chimiques, devrait séjourner dans cet atelier un peu plus longtemps. Comme

cela, ce serait peut-être un peu plus vivable pour nous.

Mais ce minable cinéma ne saurait cacher le cynisme patronal. En effet, aussitôt après cette visite-éclair, une partie du personnel de ce secteur, qui s'occupe des noyaux, est touchée par l'arrêt de cette fabrication. Et cela sans en avoir été directement informée, sans savoir quel sort lui est réservé.

Tous demandent que leur emploi et leur salaire soient maintenus.

Correspondant LO

## • PSA – Trémery (Moselle)

### Indépendant ? Pas du patron !

**Depuis trente ans que l'usine Citroën de Trémery existe, c'est le syndicat patronal SIA (Syndicat Indépendant de l'Automobile) qui était majoritaire. Il faut dire que pendant très longtemps, prendre la carte du syndicat maison a été une condition d'embauche.**

Le SIA est l'héritier de ce qui s'appelait autrefois la CFT (Confédération Française du Travail) dont un commando avait tué par balles, une nuit de juin 1977, un militant de la CGT à un piquet de grève à Reims. Dans la foulée, la CFT s'était muée en CSL – Confédération des Syndicats Libres – dont est issu le SIA.

À l'usine de Trémery, qui produit des moteurs et emploie près de 4 000 travailleurs près de Metz, aux dernières élections, le SIA s'est pris une belle déculottée, perdant plus de 9 points dans le collège ouvrier (où il fait encore 27,4 %). Même dans le deuxième collège il perd près de dix points, mais obtient toujours 57,3 %. Il reste hégémonique chez les cadres, où il rafle 70,9 %, mais même là il perd 4 points.

Le lendemain des élections, c'était la panique : le local du CE était fermé jusqu'à nouvel ordre. Incroyable, pour la première fois de l'histoire de l'usine, le SIA était minoritaire au Comité d'entreprise : il n'avait que cinq élus face aux six des autres syndicats. Ceux-ci se sont mis d'accord en intersyndicale (CGT-CFDT-CFTC-SUD) pour prendre le CE au SIA.

Dans ce genre d'élection, d'ordinaire, la direction n'intervient pas, laissant les syndicats se débrouiller et choisir qui gèrera le CE. Pas à Trémery, puisque la direction a voté pour le SIA. Et comme par ailleurs une clause dans le règlement intérieur du CE attribue, en cas d'égalité de voix pour l'élection du secrétaire, le poste au syndicat ayant obtenu le plus de voix aux élections professionnelles, voilà le SIA qui garde le CE.

Ces péripéties ont au moins le mérite de montrer, pour qui aurait pu encore douter, de qui le SIA est indépendant. Pas de la direction.

Étienne HOURDIN

### • Aluminium Dunkerque Pechiney Rio Tinto

## C'est bon pour le moral

Suite aux débrayages importants des opérateurs à l'usine Pechiney de Saint-Jean-de-Maurienne, suivis par ceux d'Aluminium Dunkerque, la direction générale de Pechiney Rio Tinto a réuni les syndicats le 18 novembre, pour répondre à la demande de réouverture des négociations salariales pour 2010.

Il en est ressorti une prime de 500 euros pour tous, versée en décembre, et une autre prime variable de 120 à 450 euros, suivant les sites. Pour Aluminium Dunkerque, cette prime pourrait varier entre 206 et 306 euros et, contrairement à ce que voulait la direction, ses critères ne sont pas liés à l'état d'avancement des réorganisations dans les ateliers, ce que refusaient catégoriquement les opérateurs.

Réunis en assemblées d'équipes, à l'initiative de la CGT qui avait appelé seule à la grève, les opérateurs sont plutôt satisfaits de la tournure des événements. Après quelques heures de débrayages très bien



suivis, 500 euros tout de suite, c'est toujours bon à prendre. Bien sûr, cela ne vaut pas une bonne augmentation générale mais, lutter pour une augmentation importante des salaires, les travailleurs savent par expérience qu'il aurait fallu pour cela engager une vraie grève de plusieurs jours pour envisager de faire reculer le groupe Rio Tinto. Pour le moment, les opérateurs ne s'estiment pas prêts à une telle épreuve de force...

Pourtant de l'argent il y en a dans les caisses de Rio Tinto, qui a engrangé 5,8 milliards de dollars de résultat net pour le premier semestre 2010, soit

100 000 dollars de bénéfice par salarié ! Une augmentation mensuelle de 150 dollars (110 euros par mois) pour tous les salariés du groupe représenterait 54 millions de dollars, soit moins de 1 % du bénéfice du premier semestre 2010 !

En attendant un conflit majeur sur les salaires, les opérateurs d'AD ont plutôt le sourire et ont apprécié d'avoir joué un mauvais tour à la direction. Et ils ont pris rendez-vous le 7 décembre, pour le jour de la réunion sur la négociation salariale 2011.

Correspondant LO

### • Banque Postale

### Centres Financiers – Marseille

## « Juste avant 1789 »

Trouver une place de parking autour des Chèques Postaux de Marseille est particulièrement difficile. Alors, quand des employés ont vu qu'une vingtaine de places du parking sous l'autoroute étaient neutralisées pour être réservées à la direction, leur sang n'a fait qu'un tour.

À une trentaine, le 19 novembre, ils ont demandé des comptes à la direction, justement réunie au grand complet pour statuer sur le sort de deux cadres.

Le premier mot malheureux d'un directeur a été de renvoyer les employés au travail illico, « sinon il leur ferait enlever un trentième » (c'est-à-dire les compter comme grévistes). La réaction a été immédiate : les employés sont partis, non pour retourner sagement au boulot mais pour faire le tour des étages et expliquer à leurs collègues les raisons de leur colère.

Partis à trente, ils revinrent donc à 300 pour s'entasser dans la salle de la direction afin d'avoir un peu plus



d'explications.

Deuxième parole malheureuse d'un directeur : il se plaignait d'être séquestré. La réponse fusa : regardez, les portes sont grandes ouvertes, les fenêtres encore plus, choisissez la sortie...

Un autre cadre déclara que l'on n'était plus au Moyen Âge. Mais si, lui fut-il répondu en chœur, nous sommes juste avant 1789, avec tous les privilèges de la noblesse, en particulier sur les places... de parking. Tout cela au milieu des rires de l'assistance.

Quand un cadre osa se plaindre de la « pression », là ce fut la franche rigolade pour

les employés. La pression, ils la subissent constamment, tous les jours et du fait de la direction. Enfin, un des directeurs ayant répété qu'il allait prélever un jour de grève sur les salaires, la réponse a jailli : « Mais allez-y, prenez autant de jours de grève que vous voulez, nous ne sommes plus à cela près. Je donnerai un peu plus de pâtes à mon fils ! »

Pour marquer le coup après cette matinée mouvementée, beaucoup décidèrent de ne pas rejoindre leur poste de travail et de rentrer chez eux. Il y a des jours comme ça où on en a assez d'être « séquestré » !

Correspondant LO

### • Labinal et Molex Villemur-sur-Tarn (région toulousaine)

## Chez Labinal : mystification et tromperie

L'édition Nord-Est de *La Dépêche du Midi* du 17 novembre faisait sa une avec un titre pleine page « Labinal, l'anti-Molex » et en plus petit : « L'entreprise investit à Villemur-sur-Tarn pour sauver 500 emplois ». C'est faire peu de cas de l'histoire récente de cette usine, qui employait il y a trente ans plus de 1 500 personnes à Villemur.

Dans les années 2000, les « dégraissages » se faisaient par étapes. Les dirigeants de Labinal ont commencé par diviser l'entreprise en établissements distincts (filialisés) et en particulier les secteurs connectique automobile (Cinch) et câblage automobile (Sylea).

Puis ces filiales « automobile » ont été vendues, lors du rachat de Labinal par la Snecma : Sylea a été vendu à Valeo d'abord, Cinch à Molex ensuite. En quelques années les acheteurs, qui n'étaient intéressés que par les parts de marché que ces entreprises représentaient, les ont fermées. Valeo a fermé ses usines dans la région (plusieurs centaines de licenciés) et Molex a fait de même ensuite à Villemur.

Molex et Valeo se sont comportés comme des patrons voyous, certes, mais c'est Labinal-Snecma qui leur a en quelque sorte sous-traité les licenciements, en préparant cela des années auparavant. Alors, affirmer que Labinal serait « l'anti-Molex » est une mystification : Labinal a collaboré aux licenciements chez Valeo comme chez Molex.

De plus, on apprend dans l'article que, dans l'opération de déménagement de Labinal, l'État contribuerait à hauteur de 900 000 euros ; et dans l'aménagement de la zone artisanale où se situerait la nouvelle installation de Labinal, l'intercommunalité prendrait à sa charge 2,5 millions d'euros.

Autrement dit Labinal, l'auxiliaire de Molex et de Valeo dans la destruction de centaines d'emplois, se fait bien arroser avec l'argent public, alors qu'en tant que filiale du groupe Safran (soixante sites industriels en France avec 35 248 salariés) elle engrange de substantiels bénéfices. Ainsi le

chiffre d'affaires de Safran au 30 octobre 2010 s'établit à 7 790 millions d'euros, en hausse de 3,4 % par rapport à la même période en 2009.

Affirmer que « Labinal sauve 500 emplois », c'est une tromperie : comme n'importe quelle grande entreprise, Labinal ne cherche que le profit de ses actionnaires, et cela au détriment de l'emploi et... des finances publiques.

Quant aux dirigeants de Molex, de leur côté ils n'ont que faire de la justice qui les a condamnés à plusieurs reprises. Ils font peu de cas des engagements d'Estrosi et Sarkozy qui « suivaient attentivement le dossier ». Quant aux promesses et aux discours des pouvoirs publics locaux en matière de reclassements, ils s'en moquent. En réalité ils ne font qu'agir comme n'importe quel patron bien français, le baratin en moins. Ce sont simplement des dirigeants de ce monde capitaliste, aussi voyous que les autres, et au même titre que Labinal-Snecma-Safran qui a sous-traité le licenciement des 300 travailleurs de Molex.

Si l'État ou les pouvoirs locaux voulaient vraiment défendre les intérêts des salariés, c'est vers Labinal-Snecma-Safran qu'ils devraient se retourner, plutôt que leur servir la soupe.

En attendant, la police judiciaire a entendu deux délégués de Molex, suite à une plainte des dirigeants de l'usine leur reprochant des actions lors de la lutte contre la fermeture en 2009. Et on arrive à une situation où ce sont des travailleurs qui sont inquiétés par la justice, alors que le patron de Molex vient de décider de suspendre le plan « social »... parce que des travailleurs licenciés le mettaient aux Prud'hommes. C'est un comble ! Mais que fait la police ?

Correspondant LO

### • Arkema – Jarrie (Isère)

# Les travailleurs du nettoyage en ont assez !

Les salariés du nettoyage de l'usine Arkema de Jarrie, près de Grenoble, ont fait grève mercredi 17 novembre, à partir de 7 h, pour protester contre leurs conditions de travail et contre les menaces de sanctions (voire de licenciement) envers leur responsable syndicale, convoquée ce jour-là à 8 h 30 par l'employeur. Un rassemblement a eu lieu devant l'entrée de l'usine avec le soutien de la CGT Arkema et l'UL-CGT de Grenoble.

Depuis début mai, une nouvelle société, la Mouette, a repris le contrat de nettoyage pour l'usine Arkema. Mais en plus, elle a fait appel à une autre société, 2CPI, pour s'occuper de l'encadrement des salariés. Ceux-ci sont donc sous-traités de sous-traités... et en tout cas, maltraités !

Car depuis le changement de société, les salariées du nettoyage doivent faire plus de prestations, mais avec moins d'heures de travail et moins de personnel. En effet, l'ancienne entreprise de nettoyage ASN avait 1 050 heures pour faire

le travail. La Mouette a repris le contrat avec seulement 630 heures puis a négocié 80 heures de plus avec Arkema (soit 710 heures).

Il y a peu, avec ASN, les salariés étaient dix à travailler sur le site. Aujourd'hui, ils ne sont plus que six, dont trois à temps partiel ! Les conditions de travail se dégradent donc de plus en plus. Des fiches de postes, affichées partout, définissent les tâches des salariées dans le détail... mais elles sont irréalisables ! Alors la direction de la société de nettoyage demande de « nettoyer



une fois sur deux » ! Et si les travailleurs refusent de « tricher » ainsi, les avertissements tombent.

Quant à la direction d'Arkema, elle soutient que les prestations et les surfaces ont diminué. C'est un peu fort ! Certes l'atelier chlorure d'aluminium et les anciens bureaux administratifs ont fermé mais elle a rajouté des prestations, comme nettoyer les faïences des sanitaires sur une hauteur de 1,70 m, une fois par semaine, alors que cela devait être fait avant tous les mois.

Les travailleurs exigent

donc la levée immédiate de toute sanction. Ils exigent encore que les contrats à temps partiel passent à temps plein, et l'embauche de deux salariés supplémentaires. Ils exigent enfin une augmentation des salaires, qui sont minables, un treizième mois et 40 euros de prime de transport.

Bien sûr, ils expliquent que le plus simple serait qu'Arkema les embauche directement, au lieu de cautionner, par souci d'économie, les méthodes inadmissibles d'entreprises sous-traitantes du nettoyage qui saignent leurs salariés !

Correspondant LO

### • Isochem Pont-de-Claix (Isère) Les travailleurs mobilisés

Les salariés d'Isochem du Pont-de-Claix sont mobilisés depuis le jeudi 4 novembre contre les menaces sur leur emploi. Cette entreprise produit de l'épal, utilisé comme fongicide dans le traitement de la vigne et d'arbres fruitiers. Bayer, qui est donneur d'ordre pour cette fabrication, veut se fournir meilleur marché en Chine et n'a pas encore renouvelé un contrat en cours avec Isochem, faisant ainsi planer la menace de fermeture du Pont-de-Claix, dont les contrats avec Bayer représentent un tiers de l'activité.

Le 4 novembre, les salariés ont donc débrayé nombreux, avec y compris la quasi-totalité de l'encadrement, pour aller poser directement leurs questions au PDG d'Isochem. Celui-ci n'a pas pu leur assurer que leur production allait continuer : les travailleurs ont donc décidé de maintenir la pression en faisant grève deux heures par jour et par poste, et en bloquant toutes les sorties de produits pour Bayer.

Une réunion d'Isochem avec Bayer a eu lieu le 16 novembre, mais sans avancée pour les travailleurs : les débrayages et le blocage des sorties se poursuivent.

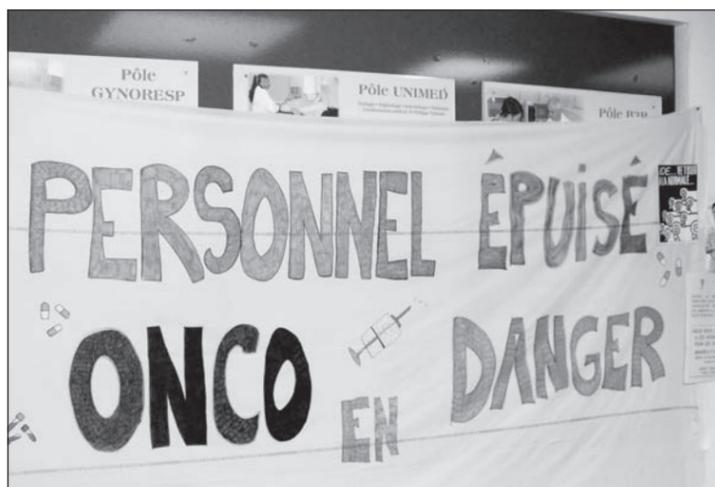
Correspondant LO

### • Hôpital Tenon – Paris 20<sup>e</sup>

# Quand le personnel cherche à se faire entendre

Le mouvement de grève continue à l'hôpital Tenon. Ce mouvement, commencé le 27 septembre 2010, a touché tour à tour différents services et plus particulièrement la Cancérologie-radiothérapie, les Urgences, la Néphrologie-dialyse. La colère est due au manque d'effectifs dans les services qui épuise et fait fuir une partie des soignants recrutés, entretenant une souffrance permanente du personnel restant.

Avec le manque de personnel chronique et l'obligation de service minimum, la grève signifie être assigné, et donc continuer à travailler. La direction a répondu à ce mouvement par des discussions sans fin et des promesses d'amélioration... aux calendes grecques. Les services les plus combattifs ont alors recherché d'autres moyens de pression avec les arrêts de travail



collectifs et l'exercice du droit de retrait le 12 novembre dans le service des Urgences. La direction a riposté en contestant le droit de retrait et en convoquant le personnel concerné à des entretiens individuels au siège central de l'Assistance publique.

L'émotion suscitée par ces convocations et le fait que l'inspection du travail ait validé ce droit de retrait ont amené la direction à reculer en partie. La DRH centrale s'est déplacée elle-même à Tenon

et l'entretien s'est transformé en entretien collectif avec présence des syndicats. Le personnel de l'hôpital attendait derrière la porte la fin de la réunion pour obliger la DRH à écouter ce qu'il avait à dire de la situation.

Vendredi 19 novembre ont débuté des négociations au niveau du groupe hospitalier dont fait partie Tenon. La direction promet le recrutement de 49 infirmières, étalé jusqu'en mars 2011, 24 aides-soignants embauchés en CDD

de cinq mois, une prime de 500 euros supplémentaires qui s'ajoutera à celle habituellement versée en décembre pour assiduité, une priorité pour des places en crèche ainsi que le passage en commission d'attribution d'un logement ou d'une chambre pour le premier semestre 2011. Un engagement pour des commandes de matériel a également été fait.

Il n'y a pas là en réalité de déblocage des crédits : les recrutements promis concernent des points budgétés mais non pourvus. Quant aux primes supplémentaires, elles sont généralement prélevées sur l'argent des primes semestrielles amputées pour les agents en arrêt maladie ou ayant eu des sanctions disciplinaires.

Même pour que ces quelques promesses se réalisent et soient pérennes, la mobilisation devra encore continuer.

Correspondant LO

### • Axa Assurances Par ici la bonne soupe !

Avant même que Sarkozy ait pris la parole à la télévision mardi 16 novembre, le PDG d'Axa, de Castries, avait exposé son point de vue sur la dépendance des personnes âgées. Pour lui, « la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale ne semble pas la meilleure solution car cela risque d'être plus coûteux et moins efficace ».

Sa solution, c'est qu'ouvriers, employés, cadres se préparent une retraite en souscrivant des contrats le plus tôt possible à l'avance auprès des assureurs. En cotisant à partir de cinquante ans, ils auraient un complément de pension, mais les rapaces de la finance bénéficieraient des milliards procurés par l'afflux de ces contrats, d'autant plus nombreux s'ils sont obligatoires.

Sarkozy s'intéresse-t-il vraiment au sort des personnes du troisième âge ou à la santé des profits ? Devinez !

Claire DESPLANTES

## • Renault-Sandouville (Seine-Maritime)

# Menaces sur l'emploi

**Une véritable douche froide à cinq semaines des fêtes de fin d'année, c'est ce qu'ont reçu les quelque 2 400 salariés de l'usine Renault de Sandouville, près du Havre.**

Mercredi 17 novembre, en Comité d'entreprise extraordinaire, la direction du site a dévoilé ses prévisions d'activités pour 2011 qui tiennent en bien peu de chiffres : pour l'année à venir, la direction de l'usine du haut de gamme de la marque, qui ne produit plus que la Laguna et l'Espace après avoir stoppé l'an dernier la fabrication de la Vel Satis, table sur un volume de 53 342 véhicules, soit près de 16 000 véhicules de moins qu'initialement prévu.

Cette chute de la production, conséquence d'une mévente des véhicules haut de gamme Renault, dont les travailleurs ne sont en rien responsables, doit en revanche avoir pour la direction des effets sociaux

immédiats : 70 jours de chômage sur la ligne de production de l'Espace ainsi que 61 jours sur la ligne dédiée à la Laguna. Les conséquences financières pour les travailleurs seraient catastrophiques, d'autant que l'accord conclu avec l'État garantissant que les jours chômés seraient indemnisés à 100 % (hors prime) ne court que jusqu'au 31 décembre. Et après, c'est l'inconnu.

« Du jamais vu ! », disent en colère les travailleurs, pire qu'en 2008, année noire durant laquelle l'usine avait subi une soixantaine de jours de chômage, suivi de quarante-cinq en 2009. Et si cette année il y a eu plus de travail, c'est tout simplement parce que l'effectif a fondu de plus de 1 300 salariés dans le cadre d'un plan de départs.

Aujourd'hui, Sandouville compte 2 400 salariés. Mais beaucoup se posent la question : « Combien serons-nous

demain ? ». La direction centrale de Renault vient d'annoncer un plan de départs anticipés à la retraite pour 3 000 travailleurs au niveau du groupe. Mais il ne concernerait que les salariés de plus de 58 ans ayant effectué 15 ans de travail posté ou ayant une incapacité permanente de 10 % et plus.

Dans le même temps, la direction du site continue l'intensification du travail. Elle veut augmenter rapidement la cadence de production et annonce que, dès l'année prochaine, les deux chaînes de production ne feront plus qu'une, entraînant selon elle un sureffectif de 816 salariés.

Quant au véhicule utilitaire promis fin 2008 par Carlos Ghosn, président de Renault-Nissan, et par Sarkozy, afin d'apporter une nouvelle production à Sandouville, il n'arrivera qu'en 2013... s'il arrive. Mais pour les véhicules haut de gamme, la direction du groupe

ne cache plus son projet de regrouper leur production sur son site de Douai.

Fin juillet, le groupe Renault a annoncé ses résultats financiers du premier semestre. Malgré les discours alarmistes de la direction début 2010, ses finances se portent très bien. Son chiffre d'affaires a augmenté de 24 % par rapport au premier semestre 2009 et le groupe annonce un bénéfice

de 823 millions d'euros, alors que l'année précédente il pleurait misère auprès de l'État, ce qui lui avait permis d'obtenir 3,5 milliards.

Renault a donc de l'argent et en a même énormément gagné sur le dos des travailleurs qu'il exploite toute l'année ; travailleurs qui n'entendent pas payer de leur poche les choix de la direction.

Correspondant LO



Manifestation au Havre en 2008.

## • Cooper-Bolbec

(Seine-Maritime)

# Quand l'État aide aux suppressions d'emplois

**Les actionnaires de l'équipementier automobile Cooper Standard France viennent d'annoncer leur volonté de fermer l'usine de Bolbec, en Haute-Normandie, début 2011. Cela se ferait directement avec le soutien financier de l'État.**

En novembre 2008, Sarkozy, qui vantait alors l'utilité d'un Fonds stratégique industriel (FSI) censé aider l'industrie française, avait lancé le slogan : « Mettons l'argent public pour le travail ». Mais aujourd'hui, ce même FSI, via le Fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA), participe à la fermeture de Cooper au motif que l'usine manquerait de rentabilité face à son concurrent direct, la Barre-Thomas, à Rennes. C'est du moins ce que prétend le directeur du FMEA, Hervé Guyot.

Il y a quelques mois, le FMEA a décidé de racheter les parts d'un des sept actionnaires de Cooper Standard France, permettant ainsi à l'État de devenir actionnaire de l'entreprise. Et comme le FMEA, dicit son directeur, n'entend pas « sauver les canards boiteux », 284 salariés du site de Bolbec devraient être licenciés. Douze d'entre eux se verront offrir un reclassement à proximité, à Lillebonne, et vingt autres en Bretagne. Pour les autres, rien.

Le 16 juillet dernier, Hervé Guyot, déjà interpellé sur des rumeurs de fusion et d'utilisation de fonds publics pour

financer des destructions d'emplois, avait tenté d'être rassurant : « Aucune décision d'investissement formelle n'a été prise en ce sens », écrivait-il. Mais il précisait que les dirigeants du site de la Barre-Thomas de Rennes avaient « envisagé un rapprochement pour mutualiser leurs capacités nécessaires au maintien de leur compétitivité » et que « ce projet de regroupement permettrait ainsi de sauver 1 600 emplois en France », dont la totalité des 1 300 emplois du site rennais. Pourtant, rien n'est moins sûr au regard des précédents plans sociaux qui ont touché le site de la Barre-Thomas depuis 2006.

Les salariés de Cooper, eux, sont bien décidés à ne pas se laisser faire. Jeudi 18 novembre, ils ont organisé un meeting de soutien où des salariés de Renault Cléon, de Renault Sandouville, de Sealinx Charleval, de la pétrochimie du Havre, ainsi que des habitants de Bolbec ont participé. En tout, 200 personnes qui sont dès aujourd'hui mobilisées pour imposer que pas un seul emploi ne soit supprimé.

Correspondant LO

## • Licenciés pour des critiques à leur hiérarchie

# Il faut le droit de s'exprimer... et pas seulement sur Facebook !

**Un jugement des Prud'hommes de Boulogne-Billancourt vient de considérer comme fondé le licenciement, prononcé il y a quelques mois, de trois salariés d'Alten, une entreprise d'ingénierie et conseil en technologies.**

Le motif invoqué par la direction, « incitation à la rébellion et dénigrement de l'entreprise », posait question : à quel acte grave les salariés en question s'étaient-ils donc livrés, et avec quelles conséquences hautement désastreuses pour leur employeur ?

La réalité des faits se résumait à quelques remarques critiques évoquant leur hiérarchie, échangées sur le réseau social Facebook, ponctuées qui plus est d'un « émoticône » attestant d'un registre humoristique. Un lecteur utilisant le statut d'« ami d'ami », comme on dit sur Facebook a eu accès aux échanges et, se montrant surtout « ami » de la direction, s'est empressé de les rapporter à celle-ci qui les a utilisés pour motiver les licenciements.

Interviewées par France-Soir, les deux employées licenciées, qui se sont adressées aux Prud'hommes, racontent les conditions de pression et de compétition, les horaires à rallonge, les reproches sur leurs

mauvaises fréquentations, leur manque de résultats... Elles évoquent même clairement « un licenciement économique déguisé ».

D'autres affaires de ce type ont semble-t-il déjà eu lieu. Les Prud'hommes de Boulogne-Billancourt ont tranché, dans ce cas, en faveur du groupe Alten, même s'il n'était pas clairement désigné dans l'échange sur le réseau social. Visible-ment, tous les moyens sont bons dans ce groupe, fût-ce l'usage des réseaux d'amis, pour faire taire les critiques et

supprimer des emplois !

Voilà qui pourrait donner aux salariées licenciées – et à beaucoup d'autres – l'envie de remplacer les messages électroniques sur des espaces dits « privés » par de vigoureuses explications publiques avec leur hiérarchie. Les travailleurs doivent avoir le droit de s'exprimer, tant sur le fonctionnement de l'entreprise que sur l'attitude de leur hiérarchie, et cela non seulement sur Facebook, mais sur leur lieu de travail et devant tous !

Viviane LAFONT

## Manifestation Contre le chômage et la précarité

Pour la huitième année consécutive, diverses organisations de chômeurs et de travailleurs précaires appellent à manifester

à **Paris**  
Samedi 4 décembre 2010  
à 14 heures  
place de Stalingrad  
**Lutte Ouvrière**  
se joint à cet appel

## Dessous-de-table et dessous politiques

**L'attentat de Karachi, en 2002, qui avait tué quinze personnes, dont onze employés de la DCN (Direction des chantiers navals), pourrait bien, huit ans après, faire de nouvelles victimes, cette fois politiques, parmi des dirigeants français présents ou passés, dont il apparaît maintenant qu'ils trempent jusqu'au cou dans cette ténébreuse affaire.**

Enfin, un peu moins ténébreuse grâce à des membres des familles des employés de la DCN qui se battent pour obtenir enfin la vérité sur ce qui a causé la mort de leurs proches. Mais aussi parce que des chefs de clans rivaux de la droite, Villepin et Sarkozy aujourd'hui, comme leurs mentors Chirac et Balladur il y a quinze ans, ont fait de cette affaire un champ de leur affrontement.

Ce que l'on découvre à cette occasion n'est qu'un petit coin de la réalité des dessous politico-financiers des contrats

d'armement d'État. Mais c'est déjà instructif sur les pratiques des gens qui évoluent dans les sommets de l'État.

Ainsi, la vente de sous-marins français au Pakistan, en 1994, semble avoir fait l'objet – une pratique habituelle, paraît-il – d'énormes pots-de-vin (10 % du montant du contrat, soit 554 millions de francs) destinés aux généraux et dirigeants pakistanais. Mais il y aurait eu aussi des « rétrocommissions » : en l'occurrence, une part de ces dessous-de-table serait revenue, de façon occulte,

à la partie française. Quels en ont été les bénéficiaires ? Des rumeurs insistantes font état d'un montage financier, via des paradis fiscaux, qui aurait permis au Premier ministre d'alors, Balladur, de financer de façon inavouable sa campagne électorale présidentielle de 1995 face à Chirac.

Le Conseil constitutionnel, chargé de vérifier les comptes des candidats, avait alors émis de sérieuses réserves sur ceux de Balladur car il y apparaissait des financements en liquide d'origine douteuse. Mais il avait fini par les avaliser. Chirac ayant été élu président, il avait ensuite fait cesser les versements aux généraux pakistanais négociés par son « ami de trente ans » Balladur. C'est ce qui, dit-on, aurait provoqué en représailles l'attentat de Karachi.

Sarkozy ayant été le ministre du Budget de Balladur, puis son porte-parole lors de la présidentielle de 1995, on comprend pourquoi, en 2009, l'actuel président avait traité cela de « fable »... avant d'être aujourd'hui démenti par Charles Millon, ancien ministre de la Défense de Chirac, qui affirme avoir fait cesser « le versement des commissions pouvant donner lieu à des rétrocommissions ».

Villepin, de son côté, ne pouvait résister au plaisir d'en remettre une couche. Mis en cause par les familles des victimes qui exigeaient qu'il témoigne en tant que secrétaire général de l'Élysée de l'époque, il est allé parler à TF1 de « très forts soupçons de rétrocommissions », annonçant qu'il demandait à être entendu par le

magistrat chargé de l'affaire.

Sarkozy a alors contre-attaqué en promettant que « tous les documents demandés (par la commission d'enquête et les avocats des parties civiles) seront communiqués en temps et en heure »... Les autorités ayant déjà assuré avoir tout transmis à la justice, et Fillon venant de refuser au juge l'accès à la DGSE (les services secrets), tout cela pourrait faire sourire, si l'on ne se souvenait que, derrière ces coups tordus entre politiciens de droite, il n'y avait la mort de quinze personnes, la vente de sous-marins à une dictature et un scandale de corruption à grande échelle qui remonte jusqu'au sommet de l'État d'hier et d'aujourd'hui.

**Pierre LAFFITTE**

## Le « microcrédit » sous la coupe de la macro-finance

**En Inde, des institutions de microcrédit sont au bord du krach. Les emprunteurs n'ont plus les moyens de rembourser et les banquiers, qui fournissaient des fonds à ces institutions, leur ont coupé les vivres.**

Début novembre, après une trentaine de suicides d'emprunteurs incapables de rembourser leurs dettes, le gouvernement d'un des États indiens, l'Andhra Pradesh, a décidé de s'en prendre à ces institutions de microcrédit coupables de pratiquer des taux d'intérêt excessifs (entre 24 et 36 %) et de harceler leurs clients pour les obliger à rembourser. Ce type de pratique devrait désormais être passible de trois ans de prison et d'une amende équivalant à 2 000 dollars.

À l'origine, ce « microcrédit » devait permettre à des travailleurs pauvres, dans l'incapacité d'obtenir un prêt de la part des banques traditionnelles, d'emprunter de petites sommes pour développer une activité artisanale qui leur permettrait d'améliorer leur existence.

Ce système a été développé par Muhammad Yunus, dans les années 1970 au Bangladesh. En 1983, il créait la Grameen Bank pour aider essentiellement des femmes à développer leurs propres projets. Cela lui a valu, en 2006, le prix Nobel d'économie. En 2008, il acceptait le partenariat avec le Crédit agricole et déclarait : « Le microcrédit est une arme efficace contre

la pauvreté parce qu'il rend chacun, même le plus pauvre, responsable de son destin. (...) Mais il faut aller au-delà du microcrédit et mobiliser les forces vives de l'économie de marché au service du combat contre la pauvreté et pour le développement. »

Partout dans le monde, et surtout dans les pays les plus pauvres, des organismes de microfinancement (les MFI) se sont ainsi créés : il en existe aujourd'hui plus de trois mille qui desservent plus de 150 millions d'emprunteurs. Ce type de prêts, à taux d'intérêt élevé, faits à des pauvres qui travaillent très dur pour rembourser et remboursent effectivement à 99 %, a inévitablement attiré les fonds spéculatifs, les « hedges funds ». Ils ont exigé des MFI des rendements de plus en plus élevés jusqu'à ce que l'insolvabilité des clients, qu'on forçait à s'endetter de plus en plus, bloque le système. C'est ainsi que SKS Microfinance, la société la plus importante, avec 7,3 millions de clients et 21 % des parts de marché, se retrouve au bord du gouffre. Bénéficiant il y a peu du soutien de financiers comme George Soros, entrée en Bourse en août 2010, elle valait 1,7 milliard d'euros,

elle en vaut aujourd'hui 700 millions.

Les médias et les politiques ont souvent présenté le « microcrédit » comme une panacée, Yunus déclarant même que son objectif était de créer « une société sans laissés-pour-compte ». Mais les laissés-pour-compte sont toujours là. Certains ont peut-être réussi provisoirement à survivre mieux,

d'autres sont parfois devenus l'équivalent de simples salariés des MFI ou de leurs filiales commerciales à qui ils fournissent – dans quelles conditions de travail et de sécurité ? – des produits agricoles ou artisanaux. Mais beaucoup ont multiplié les emprunts, y compris pour faire face à des dépenses de consommation courante, puis pour payer les intérêts des emprunts précédents,

jusqu'à la chute finale et parfois jusqu'au suicide.

Dans le système capitaliste pourrissant, cela n'aura servi qu'à permettre aux macro-requins qui dominent la finance mondiale de drainer vers eux jusqu'à l'argent des plus pauvres. Comme quoi, le problème est bien celui de l'existence même de ces prédateurs.

**Sylvie MARÉCHAL**

### • **Sexualité vaticane**

## Le pape veut se préserver

Dans un livre d'entretiens paru récemment, le pape admet pour la première fois que l'usage du préservatif peut réduire les risques de contamination par le sida.

Le pape se serait-il converti à un peu plus de compréhension et d'humanité concernant le droit des femmes (et aussi des hommes) à contrôler leur procréation ? Détrompez-vous, il n'y a pas de miracle au Vatican. La prise de position papale est une simple prise de position personnelle, pas un texte solennel jouissant de l'autorité prétendument infaillible qui couvre tant de chimères et de contre-vérités : « Le pape a considéré une situation exceptionnelle, dans laquelle l'exercice de la sexualité représente un vrai danger pour la vie de l'autre. Dans ce cas précis, le pape ne justifie pas moralement l'exercice désordonné de

la sexualité, mais considère que l'utilisation du préservatif puisse être un premier acte de responsabilité », voilà ce qu'a précisé par ailleurs un porte-parole du Vatican.

Le pape s'abstiendra peut-être désormais d'affirmer comme par le passé que le préservatif aggraverait l'épidémie de sida. Sa prise de position est là pour permettre à tous les membres de l'Église, chargés d'assumer sa politique, d'être dans une position moins inconfortable. Le pape cependant ne poussera pas « l'exercice désordonné » de la vérité et du souci de la vie et de la liberté d'autrui jusqu'à recommander divers moyens contraceptifs ou l'avortement contre les grossesses non voulues.

Heureusement, les femmes et les hommes (y compris sans doute de nombreux

catholiques) ne s'en remettent plus guère aux diktats de l'Église pour décider de leurs règles de vie !

**Vincent GELAS**

